

Université de Montréal

Arthur Buies, un écrivain québécois en mission au XIX^e siècle

par
Emmanuel Estérez

Département d'histoire
Faculté des Arts et sciences

Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures en vue de l'obtention du
grade de Maître ès arts (M. A.) en histoire

avril 2005
©Emmanuel Estérez, 2005



D

7

U54

200p

V-D10

Direction des bibliothèques

AVIS

L'auteur a autorisé l'Université de Montréal à reproduire et diffuser, en totalité ou en partie, par quelque moyen que ce soit et sur quelque support que ce soit, et exclusivement à des fins non lucratives d'enseignement et de recherche, des copies de ce mémoire ou de cette thèse.

L'auteur et les coauteurs le cas échéant conservent la propriété du droit d'auteur et des droits moraux qui protègent ce document. Ni la thèse ou le mémoire, ni des extraits substantiels de ce document, ne doivent être imprimés ou autrement reproduits sans l'autorisation de l'auteur.

Afin de se conformer à la Loi canadienne sur la protection des renseignements personnels, quelques formulaires secondaires, coordonnées ou signatures intégrées au texte ont pu être enlevés de ce document. Bien que cela ait pu affecter la pagination, il n'y a aucun contenu manquant.

NOTICE

The author of this thesis or dissertation has granted a nonexclusive license allowing Université de Montréal to reproduce and publish the document, in part or in whole, and in any format, solely for noncommercial educational and research purposes.

The author and co-authors if applicable retain copyright ownership and moral rights in this document. Neither the whole thesis or dissertation, nor substantial extracts from it, may be printed or otherwise reproduced without the author's permission.

In compliance with the Canadian Privacy Act some supporting forms, contact information or signatures may have been removed from the document. While this may affect the document page count, it does not represent any loss of content from the document.

Université de Montréal
Faculté des études supérieures

Ce mémoire intitulé :

Arthur Buies, un écrivain québécois en mission au XIX^e siècle

par
Emmanuel Estérez

A été évalué par un jury composé des personnes suivantes

Président

Pierre Trépanier.....

Directeur de recherche

Ollivier Hubert.....

Membre rapporteur

Michèle Dagenais.....

mémoire accepté le 16 août 2005

Sommaire

Ce mémoire présente l'itinéraire d'Arthur Buies à la fin du XIX^e siècle au Québec. Trop souvent confiné au chapitre de l'affrontement entre libéraux et ultramontains, ou à celui de la colonisation, Buies apparaît le plus souvent dans les travaux historiques en tant qu'anticlérical et porte-étendard du *rougisme*. Ce portrait réducteur de l'homme et de sa lutte s'explique en partie par l'attention accordée à certains de ses écrits (*Lettres sur le Canada, La Lanterne*) au détriment d'une étude de l'ensemble de son œuvre et de sa vie. En opérant cette catégorisation, on amplifie une stigmatisation dont il fut l'objet et on oublie que son combat est d'abord celui d'un homme en quête de liberté, un écrivain en mal de reconnaissance. Marginal et déclassé, Buies se fera l'artisan d'un champ littéraire qui cherche à s'affranchir.

Mots clefs

Histoire, Québec, journalisme, littérature, modernité, libéralisme, anticléricalisme, anticonformisme, intellectuel, colonisation

Summary

This dissertation presents the itinerary of Arthur Buies at the end of the 19th century in Quebec. Too often relegated only to chapters dealing with the battle between Liberals and “Ultramontains”, or colonization, Buies is presented in historical works as an anticleric and the standard-bearer of “Rougisme”. This unflattering portrait of the man and his struggle can be explained in part by the narrow attention given to his writings (limited to *Lettres sur le Canada, La Lanterne*) at the expense of a broader understanding of his work and his life. By thus classing Buies, one further contributes to the existing stigmatization of which he was the object, and forgets that he was a man in quest of liberty, and a writer in pursuit of legitimacy. Marginal and downgraded, Buies was to become the architect of a literary field in search of recognition.

Key Words

History, Quebec, journalism, modernity, liberalism, anticlericalism, nonconformism, intellectual, colonization

Tables des matières

| | |
|---|-----------|
| Sommaire. | iii |
| Summary. | iv |
| Table des matières. | v |
| Remerciements. | vi |
| Prologue. | 1 |
| I. Survol historiographique | 3 |
| 1.1 Quelques questions | |
| 1.2 Thèse centrale | |
| 1.3 Méthodologie et sources | |
| 1.4 Hypothèse et structure du mémoire | |
| II. Une identité moderne. | 15 |
| 2.1 La jeunesse | |
| 2.2 Vie de bohème et imprégnation des valeurs libérales | |
| 2.3 Affirmation et anticonformisme | |
| 2.4 « L’avenir de la race française en Canada » | |
| 2.5 L’Institut canadien | |
| III. L’anticléricisme. | 33 |
| 3.1 <i>Lettres sur le Canada</i> | |
| 3.2 Plaisirs et « grand style » | |
| 3.3 Un deuxième séjour à Paris | |
| 3.4 <i>La Lanterne</i> | |
| IV. De l’idéologie à la pratique littéraire. | 49 |
| 4.1 Les chroniques | |
| 4.2 Vers la modernité littéraire | |
| 4.3 Un écrivain en mal de reconnaissance | |
| V Arthur Buies, prototype de l’intellectuel moderne au Québec? | 61 |
| 5.1 Peut-on parler d’intellectuels au Québec au XIX ^e siècle? | |
| 5.2 Plaidoyer pour l’émmergence du nouveau type de pouvoir | |
| 5.3 L’intellectuel isolé | |
| 5.4 L’écrivain au service de la colonisation | |
| 5.5 Soubresauts et déceptions | |
| VI Conclusion. | 81 |
| Bibliographie. | 85 |

Remerciements

Je tiens à exprimer toute ma gratitude à Marie Dansereau, Patrice Dansereau, et Annie Fortin qui m'ont inspiré en plus de m'aider à corriger ce manuscrit. Je voudrais également remercier Lorraine Cyr pour ses encouragements et sa gentillesse. Finalement, le dépôt de ce mémoire a été rendu possible grâce à la collaboration d'Olivier Hubert qui a toujours cru en mon travail et a fait preuve d'une extrême sollicitude à mon égard. À tous, merci de tout mon cœur.

Emmanuel

Prologue

[...] Après une semaine de crise morale et physique terrible, n'en pouvant plus, éperdu, désespéré, accablé, je suis allé me jeter dans les bras de mon ami M. Bégin, les sanglots m'étouffaient; le moment de la grâce était arrivé subitement. Moi qui avais nié pendant vingt ans, tout à coup je croyais ou je voulais croire de toute mon âme et je me précipitais dans le sein ouvert de Dieu. Ah! quel moment, mon ami! [...] c'est un volume qu'il faudrait écrire pour raconter toutes mes émotions depuis trente-six heures... Aussi, je l'écrirai ce volume, et il remplacera *la Lanterne*. Fais part à tous mes amis de la bonne nouvelle; dis-la à tous ceux qui s'intéressent à moi, qui m'aiment et dont quelques-uns peut-être ont souvent prié pour le malheureux échoué dans l'abîme. Maintenant je commence une vie nouvelle, toute nouvelle, absolument différente; je n'ai plus de passé...je vais édifier maintenant; je vais enfin vivre pour quelque chose de plus que le vain retentissement de l'orgueil et je vais travailler pour Dieu avec les armes qu'il m'a données, avec les débris de talent échappés au naufrage des passions et des vices; je vais faire pour le bien ce que le ciel m'a longtemps permis de faire pour le mal, enfin je vais réparer; cela va être l'oeuvre de l'avenir et j'aurai de quoi m'occuper¹.

Cette lettre écrite par Arthur Buies à Alfred Garneau², dans laquelle il confie avoir communiqué pour la première fois en plus de vingt ans, a été interprétée par la majorité des biographes de Buies (Charles ab der Halden, Léopold Lamontagne et Marcel-Aimé Gagnon) comme le signe d'une conversion. Conversion qui se matérialisera par une collaboration avec le curé Labelle en faveur de la colonisation. Ainsi, Léopold Lamontagne écrivait : « [...] l'Église ouvre volontiers ses bras à l'enfant prodigue qui revient à elle, animé d'un

¹ Buies à Alfred Garneau, 21 avril 1879, Arthur Buies, *Correspondance (1855-1901)*, édition préparée, présentée et annotée par Francis Parmentier, Montréal, Guérin, 1993, p. 137.

² Alfred Garneau (1836-1904), poète et traducteur à Ottawa. À partir de 1873, il est le principal correspondant de Buies. Fils aîné de François-Xavier Garneau, il préparera la quatrième édition de *l'Histoire du Canada* parue en 1882.

sincère repentir³. » Cette « thèse de la conversion » a par la suite été remise en question par Jean-Pierre Thusseau qui voit dans « l'épisode du curé Labelle » un « intermède⁴ ». Pour sa part, Francis Parmentier parle d'« un Buies affaibli par la maladie et dont l'instinct combatif n'est que momentanément altéré⁵. » Qu'en est-il réellement? Comment expliquer cette volte face apparente de la part de celui qui semblait jusqu'alors vouloir personnifier le « rougisme » à lui seul? Ces questions demeurent en partie sans réponse. En effet, aucune thèse n'a à ce jour proposé une explication qui prenne en compte l'ensemble des facteurs déterminants et eut permis de mieux comprendre le parcours aux allures capricieuses d'Arthur Buies.

³ Léopold Lamontagne, *Arthur Buies, homme de lettres*, Québec, Les Presses Universitaire Laval, 1957, p. 177.

⁴ Jean-Pierre Thusseau, « La fin " édifiante " d'Arthur Buies », *Études françaises*, IX, n. 1, 1973, p. 53.

⁵ Arthur Buies, *Chroniques*, édition critique par Francis Parmentier, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1986, p. 31.

I. Survol historiographique

Historiens et littéraires ayant analysé l'oeuvre de Buies divisent généralement celle-ci en trois grandes parties. À chacune, correspond une nouvelle étape de sa vie. Les écrits produits entre 1862 et 1870 sont qualifiés de polémiques et leur auteur de pamphlétaire. Puis, entre 1871 et 1878, à la faveur de ses chroniques et récits de voyage, l'oeuvre acquiert un statut littéraire et Buies celui d'écrivain. Finalement, à partir de 1879, ses descriptions géographiques et propagandistes lui valent l'épithète de colonisateur¹.

Charles ab der Halden, critique littéraire franco-belge, fut le premier à procéder à l'examen de l'oeuvre de Buies. Passionné de littérature canadienne et souhaitant faire connaître ses représentants les plus illustres en Europe, Halden considère que Buies « aurait pu créer la critique littéraire dans son pays, s'il s'en était donné la peine, et si les circonstances l'avaient

¹ Voir par exemple Laurent Mailhot, *Anthologie d'Arthur Buies*, Montréal, Hurtubise HMH, 1978, p. 3-43 ; John Hare, *L'Essai et la prose d'idées au Québec*, Montréal, Fides, VI, 1985, p. 295-311 ; Arthur Buies, *Chroniques et Chroniques II*, édition critique de Francis Parmentier, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1986 et 1991, p. 7-50 et p. 8-25.

servi². » Comprenant mal les aspirations de Buies, qui seules peuvent expliquer son cheminement, en apparence tortueux, Halden écrira : « Il s'est transformé si complètement que l'on peut se servir de ses premières oeuvres pour attaquer les dernières, et de ses dernières pour opposer aux premières un avis de non recevoir³. » Moraliste dans son jugement final, il démontre de l'indulgence : « Pour ceux-là même qui estiment que Buies s'est cruellement trompé pendant des années, il reste de sa tentative avortée quelque chose à retenir. Il faut à la pensée de la liberté et de l'air. Le droit à l'erreur est le droit le plus imprescriptible et le fondement de toute liberté⁴. »

En 1933, paraît *La vie aventureuse d'Arthur Buies* de Raymond Douville. Biographie savoureuse et remplie d'anecdotes, elle est cependant romancée et il s'avère difficile d'en apprécier la valeur historique. Admirant le talent de Buies, Douville trouve chez lui des pages d'une rare qualité, « celles où un écrivain de race, le plus grand de son siècle au Canada, parle avec une verve si puissante et un style si imagé des plus belles régions de son pays⁵. »

² Charles ab der Halden, *Nouvelles Études de littérature canadienne-française*, Paris, F. de Rudeval, 1907, p. 49.

³ Halden, *Nouvelles Études...*, p.99

⁴ Halden, *Nouvelles Études...*, p. 165-167.

⁵ Raymond Douville, *La vie aventureuse d'Arthur Buies*, Montréal, Albert Lévesque, 1933, p. 159.

Vingt-quatre ans plus tard, Léopold Lamontagne signe *Arthur Buies, homme de lettres*. Manifestement mieux documentée que celle de Douville, cette biographie laisse cependant le lecteur sur sa faim. Reprenant la thèse de la conversion chère à Halden, Lamontagne écrit : « Pourquoi du reste chercherions-nous à mettre de l'unité dans une vie qui n'en comporte pas. Ainsi réduite, l'oeuvre serait sûrement plus simple à comprendre et à expliquer, mais ce ne serait plus l'oeuvre. Car il y a en effet deux et même trois ou quatre Buies⁶. » Marginalisant les éléments de critique sociale présents dans l'oeuvre de Buies, Lamontagne parle de son anticléricalisme comme d'une crise causée par de mauvaises influences qui, dans la deuxième partie de sa vie, réapparaîtra au gré de l'alcool⁷.

Dans *Le ciel et l'enfer d'Arthur Buies*, Marcel-Aimé Gagnon offre une « psychanalyse par les textes » : « Je suis convaincu que toute vie humaine s'explique par une cause déterminante majeure, affective et inconsciente, qui fait agir l'homme. Le déterminant trouvé, la projection de l'être se fait presque d'elle-même⁸. » Selon Gagnon, le noeud du problème de Buies serait son attachement à sa mère morte dont il aurait idéalisé l'image. Vivant un complexe d'Oedipe non résolu, il éprouverait une peur de la figure paternelle se

⁶ Lamontagne, *Arthur Buies...*, p. 11.

⁷ Lamontagne, *Arthur Buies...*, p. 238-239.

⁸ Marcel-Aimé Gagnon, *Le Ciel et l'enfer d'Arthur Buies*, Québec, Les Presses Universitaires Laval, 1965, p. 14.

manifestant par une hargne envers le prêtre, ou toute figure d'autorité. Visiblement emporté par le mépris, Gagnon traitera Buies de « petit voyou qui s'installa vite dans le libertinage », « séducteur avarié », « bourgeois ennuyé », « tricheur », « démolisseur », « persécuteur », « obsédé », « caractériel », « narcissiste », « maniaque », « indolent », etc.

De tous les pourfendeurs de Buies, il n'y a que Claude-Henri Grignon pour rivaliser avec Gagnon. L'auteur qui devait paradoxalement immortaliser Buies dans la mémoire d'une génération de Québécois avec *Les belles histoires des pays d'en-haut*, ne le portait certainement pas dans son cœur : « Ambitieux et craintif, il eût vendu les siens et sa lanterne pourvu qu'on le nomma ministre perpétuel de la colonisation [...] Voilà pour l'homme! » S'attaquant au mérite littéraire de Buies, il ajoutait : « il réussit à merveille le style romantique, surchargé d'épithètes, de métaphores incohérentes, de verbes boiteux, de fautes de langue et toujours cette imprécision chère aux lâcheurs. Rien de clair, rien de classiquement imagé; jamais rien qui approche de la sincérité ou de la vérité, puisque Buies écrivait toujours sous l'impulsion de la jalousie ou de la rancune [...] Voilà pour l'écrivain!⁹ » « Je tuai Buies » et « Je l'ai ressuscité » clamera plus tard Grignon, qui oppose au bon pamphlétaire, politique et

⁹ Claude-Henri Grignon, *Ombres et clameurs*, Montréal, Albert Lévesque, 1933, p. 90-91.

littéraire, le mauvais pamphlétaire anticlérical : « Ce Buies-là, cet écrivain de gauche-là me désespère et me dégoûte¹⁰. »

Comme on le constate, la mémoire québécoise garde de Buies un portrait construit d'équivoques. Une chose est certaine, Buies a énormément dérangé. Son anticléricalisme virulent et son esprit libertaire l'ont, pendant des années, confiné aux oubliettes et c'est seulement après la Révolution tranquille qu'on l'a réhabilité, à une époque où il faisait bon être à la fois nationaliste, anticlérical et contestataire.

À partir des années 1970, on trouve enfin des études n'occultant pas la dimension révolutionnaire de l'œuvre de Buies. En refusant d'accepter la « thèse de la conversion », le militant marxiste, Jean-Pierre Thusseau invite à réévaluer l'évolution du libéralisme de Buies qu'il présente comme « l'un des plus farouches libéraux du XIX^e siècle, le plus irréductible peut-être¹¹. » Dans l'anthologie qu'il consacre à Buies, Laurent Mailhot le présente pour sa part

¹⁰ Claude-Henri Grignon, « Arthur Buies ou l'homme qui cherchait son malheur », *Cahiers de l'Académie canadienne-française*, VII, 1963, p. 36.

¹¹ Thusseau, « La fin " édifiante "... », p. 53; également Jean-Pierre Thusseau, « Les renaissances du fait français : quelques perspectives socio-linguistiques », *Recherches sociographiques*, vol. 14, no 1, 1973, p. 125-130; Jean-Pierre Thusseau, « Quelques aspects idéologiques de l'œuvre d'Arthur Buies », *Stratégie*, no 9, 1974, p. 73-80.

comme « le plus souple, le plus engagé, le plus complet des écrivains du XIXe siècle ici¹². »

Les études les plus récentes portant sur Buies sont celles menées par Francis Parmentier, qu'on peut apprécier grâce à l'édition critique des chroniques de Buies et de sa correspondance¹³. Il est cependant dommage que Parmentier n'ait jamais achevé la biographie qu'il préparait. Sa connaissance de l'homme et de son œuvre lui aurait sans doute permis d'offrir une synthèse éclairante. Il suggère toutefois plusieurs pistes, notamment dans l'article « Arthur Buies et la presse québécoise : un intellectuel en quête de pouvoir symbolique¹⁴ », où il émet l'hypothèse selon laquelle Buies tenta, tout au long de sa carrière d'écrivain, de «trouver une voie (et une voix) " nationale " répondant aux aspirations d'une petite bourgeoisie d'intellectuels déclassés. » Ainsi, l'effort de Buies aurait consisté « à se tailler un " créneau " entre le clerc et l'avocat-politicien, en vue de rentabiliser le capital technique et symbolique qui lui est propre¹⁵. »

¹² Maillhot, *Anthologie d'Arthur Buies...*, p. 3-43.

¹³ Buies, *Chroniques et Chroniques II...*, *Buies Correspondance...*

¹⁴ Francis Parmentier, « Arthur Buies et la presse québécoise : un intellectuel en quête de pouvoir symbolique », *Les intellectuels et la culture, Actes du colloque de Trois Rivières*, UQTR, 1986, p. 53-63.

¹⁵ Francis Parmentier, « Arthur Buies et la presse québécoise... », p. 57.

1.1 Quelques questions

À la suite de cet aperçu historiographique, on se demandera peut-être ce qui justifie une autre étude portant sur Arthur Buies. Sans prétendre révolutionner les connaissances que l'on a de cet homme de lettres, il serait possible de mettre en lumière certains éléments susceptibles d'apporter une meilleure compréhension du parcours de ce dernier. Qui est cet homme auquel on n'accède que par fragments? N'a-t-il jamais eu d'idées, comme le laissait entendre Roger Duhamel¹⁶, ou serait-ce qu'il fait preuve d'un esprit « éclaté, ambivalent et contradictoire¹⁷ » montrant davantage les formes d'une « pensée fragmentaire » que celles d'une « pensée radicale¹⁸ » comme l'écrivait récemment Gérard Bouchard? Buies présente, à n'en pas douter, une personnalité complexe qui devient même déconcertante si on essaie de circonscrire l'expression de sa pensée. Davantage qu'un idéologue, c'est un homme qui a tenté de vivre librement, de se libérer par l'écriture. De cette façon, on évite de parler de conversion majeure, ou uniquement de libéralisme

¹⁶ « [...] nous regrettons que M. Gagnon ait insisté sur la pensée de M. Buies qui est à peu près inexistante, quand son seul titre à une discrète notoriété demeure d'avoir été en son temps un chroniqueur allègre... », Roger Duhamel, « Marcel-Aimé Gagnon, Le ciel et l'enfer d'Arthur Buies » *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 19, no 1(juin 1965) p. 131-132.

¹⁷ Voir le chapitre « Arthur Buies : un faux radical ? » dans Gérard Bouchard, *La pensée impuissante. Échecs et mythes canadiens-français (1850-1960)*, Montréal, Boréal, 2004, p. 59-83.

¹⁸ Bouchard, *La pensée impuissante...*, p. 60.

radical continu. Si cette voie est invitante, c'est que Buies a davantage réagi avec passion qu'il n'a agi avec raison¹⁹.

1.2 Thèse centrale

Arthur Buies s'est distingué par son anticléricalisme et son anticonformisme à l'intérieur même du courant de pensée libéral. Partisan d'un libéralisme « laïcisateur » d'inspiration française, Buies fut un franc-tireur et mena une lutte sans relâche pour la liberté d'expression et l'avancement des valeurs progressistes. Ce combat s'inscrivant dans l'antagonisme entre libéraux et ultramontains, on oublie que c'est également celui d'un homme qui désire vivre et écrire librement. Souffrant du peu de prestige associé à son occupation, il souhaite néanmoins s'affranchir de toute forme de pouvoir et mène *de facto* un combat pour l'autonomisation du champ littéraire. Ambitionnant de jouer un rôle important parmi ses concitoyens, Buies souhaite former l'opinion publique. Cette volonté, qu'on peut interpréter comme la tentative d'affirmation d'un nouveau type de pouvoir, sera manifestée à plusieurs reprises alors qu'il définira la mission sociale de l'écrivain. Dans ces conditions, Buies n'apparaît-il pas comme le prototype québécois de l'intellectuel

¹⁹ Jean Éthier-Blais porte un jugement semblable sur Buies : « homme passionné, homme tendre, personnage à beaucoup d'égards énigmatique précisément parce qu'il adorait élever la voix [...], ce qui caractérise Buies, de prime abord, c'est qu'il n'a jamais été un sceptique. Il n'a jamais promené sur le monde un regard calme... », *Le Devoir*, 22 mai 1965, p. 11, cité par Maillot, *Anthologie...*, p. 34.

moderne²⁰? Par intellectuel moderne nous entendons cet être hybride qui produit une œuvre artistique ou scientifique et qui sort de son champ de compétence pour s'ingérer dans les affaires de la cité. Ce dernier se voit alors doté d'une visibilité publique s'apparentant à celle que détiennent les ténors de la vie politique ou de la vie religieuse. Contrairement à ses prédécesseurs (les mandarins du pouvoir, les clercs, les philosophes ou les scientifiques), l'intellectuel moderne s'adresse à toutes les couches de la population et ne peut exister sans la conquête du public. Sa démarche s'axe principalement autour de la recherche de la vérité et des valeurs collectives devant guider la société au sein de laquelle il vit²¹. Affirmer que Buies est un intellectuel moderne pose néanmoins des problèmes théoriques qu'il faudra aborder sachant que la dénomination d'intellectuel ne se répand qu'à partir de 1898 avec l'Affaire Dreyfus.

1.3 Méthodologie et sources

L'entreprise se situe dans le contexte d'un retour en force de la biographie comme méthode historique et du sujet comme objet d'étude. Après avoir abandonné le genre biographique aux journalistes et aux littéraires, les

²⁰ Ce questionnement est partagé par Francis Parmentier, « Arthur Buies et la presse québécoise... », p. 53-63.

²¹ Cette définition de l'intellectuel s'inspire de celles de J.-P. Sartre, *Plaidoyer pour l'intellectuel*, Paris, Gallimard, 1972, et L. Coser *Men of Ideas. A sociologist's view*, New-York, The Free Press, 1965. Pour un survol sur la question, on consultera Gérard Leclerc, *Sociologie des intellectuels*, Paris, Presses Universitaires de France, 2003.

historiens professionnels réinvestissent ce champ depuis quelques années déjà²². En adoptant une approche sociologique mettant l'accent sur la socialisation progressive d'un individu et en cherchant à comprendre comment celle-ci crée des dispositions qui, pour utiliser un terme cher à Bourdieu, deviendront habitus, le genre biographique permet d'aborder le problème des rapports entre l'individu et la société²³. En inscrivant notre démarche dans cette perspective relationnelle, nous avons tenté de problématiser le parcours de Buies à l'intérieur d'un ensemble d'espaces structurés. Aussi, en suivant la trajectoire sociale de Buies, on verra comment ce dernier se situait à l'intérieur de sa famille, des institutions sociales, et des champs politique, intellectuel et littéraire de son époque.

L'étude biographique comporte évidemment sa part de risque. La question de l'identification du biographe avec son personnage pose notamment problème et on dira, avec raison, qu'il peut y avoir autant de biographie d'une même personne qu'il est susceptible d'y avoir de biographe²⁴. Sans revendiquer une parfaite objectivité, l'historien se doit néanmoins d'établir une certaine distance avec son objet d'étude par un recours constant aux sources et c'est une

²² À ce sujet, on peut consulter la *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol 54, no 1 (été 2000), p. 67-131.

²³ Voir Yves Gingras, « Pour une biographie sociologique », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol 54, no 1 (été 2000), p. 124-126.

²⁴ Claire Dolan, « Défense de la biographie, défense de l'histoire », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol 54, no 1 (été 2000), p. 117-118.

des raisons pourquoi nous reproduirons à l'intérieur de ce mémoire une quantité appréciable de textes écrits par Buies ou ses contemporains. L'autre raison étant la qualité de la plume de Buies.

Les sources primaires qui seront utilisées se composent principalement des écrits d'Arthur Buies produits entre 1862 et 1892. Journaux, revues, brochures, recueils et monographies descriptives forment donc le corpus de base. Le choix des extraits présentés est fonction de deux objectifs. Premièrement, il vise à faire découvrir la diversification des intérêts de Buies et la portée révolutionnaire de son œuvre dans le Québec d'alors. Deuxièmement, il sert à illustrer les aspirations, frustrations et extravagances de Buies qui seules peuvent expliquer son cheminement autrement déroutant. L'interprétation de ces documents, à caractère public, a été grandement influencée par un examen exhaustif de la correspondance de Buies qui est encore accessible aujourd'hui²⁵. Malheureusement, une grande partie de la correspondance originale a été détruite en 1950 dans l'incendie du manoir de Rimouski, lequel avait appartenu à ses grands-tantes Drapeau²⁶. Des témoignages de ses contemporains viendront compléter le portrait de cet

²⁵ Le travail approfondi mené par le groupe de recherche dirigé par Francis Parmentier a permis la reproduction de l'ensemble de la correspondance de Buies. Pour un aperçu des différents fonds d'archives ayant servi à colliger cette correspondance, voir Buies, *Correspondance...*, p. 339-347.

²⁶ Buies, *Chroniques...*, p. 66.

homme. Finalement, un ensemble de travaux portant sur Buies et sur son époque permettra de baliser l'analyse et d'enrichir le propos.

1.4 Hypothèses et structure du mémoire

Dans un premier chapitre, on examinera comment le processus de construction identitaire particulièrement moderne que connut Buies l'orienta vers le combat en faveur des idées libérales. Le deuxième chapitre portera sur l'expression de son anticléricalisme et sa conséquente marginalisation. Dans le troisième, on le suivra dans sa carrière d'écrivain en notant ses succès relatifs ainsi que ses frustrations attribuables au caractère dominé du champ littéraire. Puis, dans un quatrième chapitre où sera présentée sa tentative de s'imposer en tant qu'intellectuel, on verra comment sa condition marginale l'entraînera vers son apparente conversion.

L'objectif de ce mémoire est donc d'apporter une meilleure compréhension du parcours de Buies. À travers l'étude de ses combats, nous soulignerons quelques caractéristiques fondamentales de Buies : sa quête de liberté, sa passion d'écrire, son admiration pour la civilisation française des Lumières, son patriotisme ainsi que son sens de la mission.

II. Une identité moderne

C'est de façon théâtrale qu'Arthur Buies amorça sa carrière de journaliste. Les 21 et 31 octobre 1862, *Le Pays* publie une suite d'articles dans lesquels Buies vante haut et fort les mérites de Garibaldi et les vertus de l'unité italienne : « On ne connaissait que le pouvoir, on connut le droit [...] un droit nouveau apparaissait, c'était le droit des nations, remplaçant ce que l'ambition, l'orgueil et la tyrannie avaient appelé le droit divin ; on voyait dans l'ombre se remuer confusément une masse sombre, c'était le peuple¹. » Arborant fièrement sa chemise rouge de « garibaldien² », proclamant les idéaux de la Révolution française en « pays zouave³ », saluant la « marche des peuples » et le « droit des nations⁴ » au détriment du pouvoir temporel de l'Église catholique, Buies affiche publiquement son romantisme républicain. Il s'agit d'un aveu courageux dans une société conservatrice, voire ultramontaine, à une époque

¹ *Le Pays*, 21 octobre 1862, p. 2.

² Voir John Hare, « Arthur Buies, essayiste... », p. 295, Marcel-Aimé Gagnon, *La lanterne d'Arthur Buies. Propos révolutionnaires et chroniques scandaleuses. Confessions publiques*, Éditions de l'Homme, Montréal, 1964, p. 17.

³ Bien que le premier contingent de zouaves pontificaux provenant du Canada ne soit envoyé qu'en février 1868, c'est dès le début des années 1860 que des précurseurs comme Testard de Montigny s'embarquent pour Rome et que M^{re} Bourget imagina cette stratégie qui, selon René Hardy, servait surtout à diaboliser les idées libérales. Voir René Hardy, *Les zouaves : une stratégie du clergé québécois au XIX^e siècle*, Montréal, Boréal Express, 1980, p. 240.

⁴ *Le Pays*, 21 octobre 1862, p. 2

où Mgr Bourget entreprend d'en finir avec l'Institut canadien, ce « foyer de pestilence » et de libéralisme⁵.

Inconnu jusqu'alors, Buies effectue une entrée fracassante dans le milieu journalistique. Affirmant ses idées libérales, il gravite autour de l'Institut canadien où il cherchera à se faire remarquer comme en témoigne cet extrait de sa correspondance avec Ulrich J. Tessier⁶ :

[...] J'ai écrit un article dans *Le Pays* d'aujourd'hui que je vous prie de n'examiner qu'au point de vue littéraire parce que je m'y heurterais trop avec vos opinions. C'est sur Garibaldi. À ce sujet mes convictions sont arrêtées et je suis décidé à montrer ouvertement ce que je pense... Je suis invité partout, j'en suis content car ces plaisirs de société éveillent l'esprit et le disposent mieux au travail. Je suis très intimement lié avec Perrault et Fabre. Mon intention est de me produire dans les journaux; l'hiver prochain, je donnerai des lectures à l'Institut⁷.

⁵ La lutte qui opposa libéraux et ultramontains prit toute son ampleur en 1858, année où Mgr Bourget publia trois lettres pastorales adressées à l'Institut canadien. Datées des 10 mars, 30 avril et 31 mai, celles-ci donnèrent lieu à des prises de position d'« une vigueur extrême de la part de l'évêque de Montréal », qui dénonça l'Institut canadien pour les livres « impies » et « irrégieux » de sa bibliothèque ainsi que pour sa propagation des « mauvais journaux ». Accusant l'Institut canadien d'être un « foyer de pestilence » ne servant qu'à diffuser les méfaits de la Révolution française, M^{gr} Bourget enjoignit ses ouailles d'éviter les « mauvaises lectures » en se conformant aux règles de l'Index et conseilla aux catholiques de quitter un institut qui posséderait des livres « irrégieux ». Ces condamnations eurent pour effet de provoquer une scission entre les membres de l'Institut et le 22 avril 1858, cent trente-cinq membres démissionnèrent. Dès lors, l'opposition entre les ultramontains et l'Institut canadien ne fit qu'augmenter. Voir Philippe Sylvain, « Libéralisme et ultramontanisme au Canada français : affrontement idéologique et doctrinal (1840-1865) », dans W. L. Morton, (dir.), *Le Bouclier d'Achille*, Toronto, McClelland et Stewart, 1968, p. 111-138 et 220-255; Yvan Lamonde, *Histoire sociale des idées au Québec, 1760-1896*, Montréal, Fides, 2000, p. 336-342.

⁶ Ulrich-Joseph Tessier (1817-1892), cousin par alliance de Buies. Bourgeois de la ville de Québec, il sera magistrat, homme politique et homme d'affaires prospère. Il fondera la Banque nationale.

⁷ A. Buies à Ulrich J. Tessier, Montréal, 21 octobre 1862, reproduit dans Buies, *Correspondances...*, p. 74-75.

D'emblée, Buies annonce que son combat sera non seulement mené sur le terrain des opinions, mais également au niveau de la forme littéraire. Audacieux et prenant sans doute plaisir à choquer, le jeune Buies revient de Paris porteur d'une modernité idéologique et stylistique qu'il s'empresse de mettre de l'avant dans les cercles de la bourgeoisie libérale.

On verra dans les pages suivantes comment la tumultueuse jeunesse de Buies a façonné son identité moderne et préparé cet anticonformisme qui choquera ses contemporains canadiens, tant libéraux qu'ultramontains. Par « identité moderne », nous faisons d'abord référence à une jeunesse caractérisée par la mobilité et l'imprégnation des valeurs libérales. À l'instar de très peu de ses contemporains, Buies aura l'opportunité d'aller étudier à Paris et le fera dans un contexte de liberté, pour ne pas dire libertin.

2.1 La jeunesse

Joseph Marie Arthur Buies (Buïe) est né sur la Côte des Neiges à Montréal, le 24 janvier 1840. Son père, William Buïe, né sur l'île de Wiay, près des côtes d'Écosse, est arrivé au Canada en 1825. Courtier financier à Montréal, Québec et New-York, il fréquente d'influents politiciens canadiens tels Louis-Hyppolite Lafontaine, Robert Baldwin et Francis Hincks. Le 23 janvier 1837, à Sorel, il épouse Marie-Antoinette-Léocadie d'Estimauville de Beaumouchel. Issue de

l'aristocratie canadienne-française, cette dernière est la fille de Jean-Baptiste-Philippe d'Estimauville de Beaumouchel et de Marie-Joseph Drapeau, héritière des seigneuries de Rimouski et de l'île d'Orléans⁸. L'ascendance aristocratique de Buies qui n'a que très peu été abordée pourrait aider à comprendre son anticonformisme. Développant l'esthétisme et le sens de la formule, il n'aura jamais l'éthique de travail ou le comportement économe que possèdent ses contemporains membres de la bourgeoisie libérale.

Peu après la naissance d'Arthur, ses parents partent exploiter de riches plantations en Guyane anglaise. Ce dernier et sa soeur Victoria, de trois ans son aînée, sont alors laissés aux soins de grand-tantes maternelles, les seigneuses Drapeau⁹. Étant, selon sa propre formule, « orphelin depuis le berceau¹⁰ », Buies n'aura jamais l'occasion de revoir sa mère qui décédera au loin, le 29 avril 1842. Quant à son père, il ne le rencontre qu'en janvier 1856, lorsque mis à la porte d'un troisième collège en moins d'un an, sa tutrice, ne sachant que faire,

⁸ Les d'Estimauville de Beaumouchel sont originaires de Normandie et leur titre de noblesse remonte au XIV^e siècle; Lamontagne, *Arthur Buies...*, p. 14.

⁹ Il s'agit de Luce-Gertrude Drapeau, épouse de feu le notaire Thomas Casault et de sa sœur, Mlle Louise-Angèle qui, selon la formule de Léopold Lamontagne, est une « vieille fille aussi sourde que dévote », Lamontagne, *Arthur Buies...*, p. 15.

¹⁰ Buies écrira : « Je suis né il y a trente ans passés, et depuis lors je suis orphelin. De ma mère je ne connus que son tombeau, seize ans plus tard, dans un cimetière abandonné, à mille lieues de l'endroit où je vis le jour. », A. Buies, « Desperanza », *Le Bien public*, 9 juin 1874. Ce texte est également réédité dans le deuxième recueil de chroniques que fera paraître Buies. Pour une analyse freudienne de ce texte voir Gagnon *Le ciel et l'enfer...*, p. 229-242.

l'envoi à New-Amsterdam¹¹. Ayant fondé une nouvelle famille, William Buïe décide que son fils poursuivra ses études à Dublin. Francophone et attiré par les « lumières parisiennes », c'est vraisemblablement contrarié qu'Arthur s'embarque pour l'Irlande en juillet 1856. Le jeune homme aurait voulu continuer ses études à Paris, ville où on le retrouvera dès décembre 1856 malgré le désaccord de son père¹². Sa rébellion contre l'autorité paternelle marquera la fin des relations entre les deux hommes. William Buïe mourra à Berbice, Guyane anglaise, le 28 avril 1865¹³.

2.2 Vie de bohème et imprégnation des valeurs libérales

L'arrivée à Paris marque le début d'une vie de bohème pour celui qui deviendra l'enfant terrible du journalisme canadien-français. Son père lui ayant coupé les vivres, le jeune Buies doit dorénavant subsister en comptant sur les rentes de l'héritage lui venant de sa mère et grâce au secours de ses grand-tantes qui lui feront parvenir de l'argent par l'entremise de l'abbé Thomas-Étienne Hamel¹⁴. Parvenant à demeurer à Paris, il entreprend à l'automne 1857,

¹¹ Ville de Guyane anglaise.

¹² Halden, *Nouvelles Études...*, p. 54-107; Lamontagne, *Arthur Buies...*, p. 18 et suivantes; Buies, *Correspondance...*, p. 23-31.

¹³ Buies, *Chroniques...*, p.54.

¹⁴ Thomas-Étienne Hamel (1830-1913). Recteur de l'Université Laval de 1871 à 1880, il passa quatre ans à Paris à l'école des Carmes (1854-1858).

en qualité d'interne, des études au lycée impérial Saint-Louis dont la cour donne sur la Sorbonne¹⁵.

Ce premier séjour en Europe sera déterminant dans la formation du futur intellectuel. Étudiant sérieux au départ, Buies se met à fréquenter les cafés à partir des vacances de Noël 1857-1858¹⁶. Dans ces endroits, il forge son identité en s'imprégnant d'une culture libérale et libertine. S'exaltant, à l'instar de la jeunesse estudiantine, pour le progrès et la science, il côtoie les éléments les plus réfractaires au régime impérial et s'entraîne à la polémique pour laquelle il conservera un penchant marqué. C'est avec horreur, que l'abbé Hamel en témoigne à l'abbé Louis-Jacques Casault¹⁷:

[...] Je suis persuadé que Maître Buie, s'il ne fait pas plus tard le malheur du Canada, au moins y travaillera activement; il sera un des plus rudes fléaux de la société canadienne. Voici sur quoi je me base : Buie a des avantages extérieurs, beaucoup d'imagination et il écrira bien; il a bonne mine et fera certainement un orateur agréable; enfin il viendra de Paris avec un petit titre, et avec un fatras d'érudition de nos orateurs politiques. Avec tout cela et le prestige qui s'attache chez nous à tout ce qui vient de Paris, Buie fera sans doute son chemin. Or il faut dire maintenant que Buie est plutôt un des plus chétifs chenapans que la terre ait portés. Pas l'ombre d'un sentiment noble; le cœur est rendu aussi bas qu'il est possible; la volonté est sciemment perverse; il écrit à sa tante des lettres où celle-ci pourrait trouver de la reconnaissance, mais qu'elle ne s'y trompe pas : la reconnaissance, l'amour filial ou fraternel, l'amour honnête ne sont plus au fond de ce cœur que toute les passions ont abruti; deux choses seulement y restent, une ambition effrénée et une soif ardente des plaisirs. Pour satisfaire ces deux besoins il fera n'importe quoi et s'y livrera avec une énergie qui n'aura d'égal que ses passions [...] De plus il prend

¹⁵ Lamontagne, *Arthur Buies...*, p. 25-30.

¹⁶ Lamontagne, *Arthur Buies...*, p. 32-33; Jouby à Hamel, 18 octobre 1858, reproduit dans *Buies, Correspondance*, p. 53-54

¹⁷ Louis-Jacques Casault (1802-1862). Premier recteur de l'Université Laval et Supérieur du Séminaire de Québec entre 1851 et 1860. Il est le neveu par alliance de la grand-tante de Buies.

ici des idées, et il sait fort bien choisir les plus perverses : éducation enlevée au clergé, point de religion, principes anti-sociaux etc.¹⁸

Déjà, Buies attire les foudres ecclésiastiques sur sa personne. Les mauvaises nouvelles ne font cependant que commencer pour les grand-tantes d'Arthur. De moins en moins assidu à l'étude, celui-ci commence à mener une vie de bohème et accumule les dettes. Ratant ensuite son examen au baccalauréat en juillet 1859, il quitte le lycée et prend une chambre à Versailles où il donnera des leçons d'anglais et de latin pour survivre¹⁹.

Pendant ce temps, l'Europe est en pleine ébullition; nationalisme et libéralisme secouent le paysage politique et la France de Napoléon III n'y échappe pas. La question italienne occupe alors l'avant-scène²⁰ et Buies s'engage aux cotés des républicains comme volontaire²¹. Il participera à l'expédition des *Mille* en Sicile et à Naples avant d'être rapatrié à Paris aux frais du gouvernement français en septembre 1860²². De retour à Paris, il fréquente la Sorbonne comme auditeur libre et prépare le baccalauréat auquel il échouera à

¹⁸ L'abbé Hamel à l'abbé Cassault, 14 janvier 1858 dans Buies, *Correspondance...*, p. 42.

¹⁹ Buies, *Correspondance...*, p. 53-60.

²⁰ Lamonde, *Histoire sociale des idées...*, p. 330-333.

²¹ Il semble que ce soit à ce moment que Buies adopte son nouveau patronyme. Il est inscrit comme Buies ou *Buzzo* (Arthur) né à Paris en 1840. Lettre du Consul général d'Italie à Lyon, citée par Halden, *Nouvelles études...*, p. 72.

²² La présence de Buies dans les troupes garibaldiennes, qui aurait surtout consisté à ingurgiter des macaronis et du madère, est racontée avec humour dans le récit de son compagnon Ulric de Fonvielle, *Les aventures d'une chemise rouge*, Paris, E. Dentu, 1861, p. 67-86, cité par Halden, *Nouvelles Études...*, p. 70 et suivantes. Voir aussi Lamontagne, *Arthur Buies...*, p. 37-40.

trois nouvelles reprises. Le 14 janvier 1862, sa grand-tante Cassault, lui envoie l'argent nécessaire à son retour au Canada en prenant bien soin de lui écrire « d'aller à confesse » avant de quitter Paris²³.

Les années de formation de Buies auront donc été marquées par une absence d'amour parental²⁴. Bien qu'il soit légitime de penser que cette carence ait participé à la difficulté qu'aura Buies de se plier à toute forme d'autorité, il faut chercher d'autres causes à son anticléricalisme que Gagnon aimerait réduire à un déterminisme psychologique. Ayant passé la majorité de son adolescence et le début de son âge adulte à Paris où il goûtera à la liberté, Buies aura été bercé par un libéralisme « laïcisateur » et républicain, allant jusqu'à joindre les *Chemises rouges* de Garibaldi. Le jeune homme rentre donc au pays après avoir lui-même vécu librement et en l'absence de contraintes autres que pécuniaires. Loin des salles de classe, c'est surtout dans les cafés que Buies s'abreuvera de connaissances. Cette vie de bohème et son imprégnation des idées libérales prépareront son anticléricalisme et ce goût pour la liberté qui le caractérisera.

²³ Luce-G. Cassault à Buies, 14 janvier 1862, cité par Lamontagne, *Arthur Buies...*, p. 43

²⁴ Dans « Desperanza », Buies écrira : « Ainsi, mon berceau fut désert ; je n'eus pas une caresse à cet âge même où le premier regard de l'enfant est un sourire ; je puisai le lait au sein d'une inconnue, et depuis, j'ai grandi, isolé au milieu des hommes, fatigué d'avance du temps que j'avais à vivre, déclassé toujours, ne trouvant rien qui pût m'attacher, ou qui valût quelque souci, de toutes les choses que l'âme convoite », *Chroniques II...*, p. 82.

2.3 Affirmation et anticonformisme

Ayant vécu une première acculturation en France, Buies importe au Canada des manières de voir et de s'exprimer qui sont marginales. Frappé par l'emprise du pouvoir clérical alors en pleine expansion²⁵, il est confronté à une « réadaptation culturelle » et réagit en cherchant à préserver son intégrité. Il faut dire, comme le souligne Francis Parmentier, qu'« on mesure mal la difficulté que pouvait rencontrer un esprit le moins anti-conformiste dans une société où la notion d'individualisme est, sinon absente, tout au moins très éloignée de ce qu'elle est aujourd'hui²⁶. » Peu après son retour d'Europe, Buies affirme son individualité et désire se montrer indépendant vis-à-vis sa propre famille :

[...] j'ai le droit de me mettre au dessus des théories, et de rejeter les plats dont d'autres ont épuisé les prémices. J'ai cent fois plus de valeurs en moi-même que n'en ont tous les membres de la famille depuis le premier jusqu'au dernier [...] Je suis très mal vu dans la famille, je sais tout cela ; c'est sans doute parce que je n'ai pas voulu acquérir les bonnes grâces au prix de mon indépendance : du reste je n'ai aucun des moyens propres à y réussir. Je répète que je ne me soucie pas du bonheur qui me diminuerait dans ma propre estime, et cela parce que je mets ma propre estime au dessus de celle des autres [...] Un jour viendra M. Tessier, et faites bien attention à ceci, ce n'est pas le langage d'un exalté, car je pressens mon avenir, un jour viendra, dis-je, où je serai bien plus haut et bien plus grand que ne me feraient tous les conseils possibles ; je sais la route que j'ai à suivre, et je

²⁵ Contrairement à la situation européenne, où les ultramontains auraient été freinés par l'idéologie bourgeoise, Nadia F. Eid affirme que l'ultramontanisme a pu être, au Québec, l'idéologie dominante de 1848 à 1871. Deux facteurs expliqueraient les succès cléricaux; premièrement, le faible pouvoir économique de la petite bourgeoisie canadienne-française et deuxièmement, l'alliance que tissa le clergé avec la faction conservatrice de cette petite bourgeoisie. Nadia F. Eid, *Le clergé et le pouvoir politique : une analyse de l'idéologie ultramontaine au milieu de XIX^e siècle*. Montréal, Hurtubise HMH, 1978, p. 11-12. Pour sa part, Fernande Roy ne peut qu'admettre la présence considérable de l'Église catholique à l'intérieur de la société québécoise de la fin du XIX^e siècle sans toutefois conclure à un monolithisme idéologique. Fernande Roy, *Progrès, harmonie, liberté*, Montréal, Boréal, 1988, p. 278.

²⁶ Francis Parmentier, « Formes, contenu et évolution du libéralisme d'Arthur Buies », dans Yvan Lamonde (dir.), *Combats libéraux au tournant du XX^e siècle*, Montréal, Fides, 1994, p. 81-82.

ne veux pas livrer mes ailes au ciseau ébréché que tiennent de vieilles mains impuissantes.

Je vais me rendre à Montréal, je ne sais pas trop comment, car je n'ai pas un sou dans ma poche, mais heureusement pour moi que je me suis trouvé dans des circonstances autrement difficiles sans être déconcerté; l'homme qui veut ne connaît pas d'obstacles; je m'arrangerai pour aller à Montréal, et je vous jure ici sur mon honneur que j'ai fait l'autre jour la dernière demande d'argent à ma famille ²⁷.

De cette lettre, il apparaît important de retenir trois choses. D'abord, en affirmant son individualité et en plaçant sa conscience comme seul arbitre, Buies est résolument moderne. Ensuite, il refuse de se conformer. Peu importe le jugement que posera sa famille, il est déterminé à poursuivre sa voie vers Montréal afin de joindre l'intelligentsia libérale. Finalement, il se montre ambitieux voire exalté malgré ce qu'il en dit. Rebelle au sein même de sa famille, nous verrons bientôt comment Buies, au nom de la modernité²⁸ et des valeurs libérales qui y sont rattachées, se marginalisera au niveau de l'espace public à une époque où l'ultramontanisme est à son apogée.

2.4 « L'Avenir de la race française en Canada »

Le 27 décembre 1862, Buies prononce, à l'Institut canadien, une allocution intitulée « L'Avenir de la race française en Canada. » Publié dans le journal *Le Pays* en janvier suivant, ce discours englobe les thèmes qui préoccuperont Buies

²⁷ Buies à U-J. Tessier, 11 août 1862, reproduit dans Buies, *Correspondance...*, p. 73-74.

²⁸ On peut définir la modernité par un changement de paradigme en faveur d'un ensemble de valeurs telles raison, science et progrès. Voir par exemple Alain Touraine, *Critique de la modernité*, Paris, Fayard, 1992, p. 12 et 24.

durant toute son existence et permet de mieux comprendre son cheminement idéologique.

L'Avenir de la race française en Canada est un discours profondément nationaliste dans lequel un libéral avoué s'efforce de concilier tradition et progrès pour assurer l'avenir de son peuple : « J'ai compris que pour parler de l'avenir, une chose était indispensable, c'est l'étude du passé. Les peuples sont comme des monuments; leur passé est leur base, et quand ce passé est grand, les peuples sont immortels²⁹ ». Buies poursuit en donnant une vision de l'histoire canadienne axée autour du concept de lutte qu'il emprunte à François-Xavier Garneau :

[...] sous les flots des envahisseurs étrangers, n'ayant plus le pouvoir de s'armer, ni l'espérance de trouver un protecteur, il osa se former en peuple, il osa croire en sa nationalité et la défendre, il osa parler sa langue, et espérer dans un avenir qui serait le sien. Le peuple canadien comprit que toutes ses espérances se composaient de ses souvenirs, et qu'il n'y avait d'avenir que dans son passé. Cette force de cohésion fut prodigieuse; jamais le peuple canadien n'eut de divisions, il était trop petit pour se morceler; mais il se concentra dans une même croyance qui était sa religion, sous un même étendard qui était son régime, dans une même espérance, sa nationalité—Religion, régime, nationalité, trois mots, trois choses qui suffirent à maintenir un peuple, et à le rendre éternel³⁰.

Cette lutte, est décrite comme étant celle « d'une volonté contre une violence, d'un désir contre une ambition, d'une espérance contre un intérêt, d'une faiblesse unie et conjurée contre une force agressive et aveugle³¹ ». Selon

²⁹ *Le Pays*, 27 janvier 1863, p. 3.

³⁰ *Le Pays*, 27 janvier 1863, p. 3.

³¹ *Le Pays*, 27 janvier 1863, p. 3.

Buies, la résistance fut le fruit d'un produit naturel, résultat « des tendances et des vœux populaires, [...] car l'homme tend sans cesse à être libre, ou du moins à ressaisir ce que la violence lui a arraché³². » Ce premier pas dans le monde de l'éloquence lui permet de donner la mesure de ses influences qu'il nomme volontiers : Gibbon, Taine, Thiers, Thierry, Guizot, Bacon, Locke, Descartes, Lacordaire etc.³³

Ayant échauffé son auditoire, Buies déclare qu'au Canada le progrès est freiné par le « frottement des races » et les « intérêts de tradition³⁴ » que celles-ci apportent et qui sont le plus souvent contraires aux intérêts de la nation. Alors que pour lui, le terme de nationalité renvoie à un concept culturel, celui de nation sert généralement à désigner une entité politique. Ce qu'il déplore par-dessus toutes choses, c'est la pluralité de langues au Canada :

Là où il n'y a pas d'unité de langue, il ne peut y avoir d'unité politique. Dans la langue en effet se résument toutes les idées, tous les intérêts, tous les penchants. Que l'on prenne les hommes en particulier : s'ils ne parlent pas la même langue, ils n'ont plus la même manière de voir; parce que si la langue³⁵ donne aux idées leur forme, elle donne aussi à l'esprit une tendance particulière .

Ce lien entre communauté linguistique et communauté politique permettra à Buies de nier l'existence d'une nationalité canadienne lorsqu'au

³² *Le Pays*, 27 janvier 1863, p. 3.

³³ Une étude systématique des influences intellectuelles de Buies resterait à conduire.

³⁴ *Le Pays*, 29 janvier 1863, p. 2

³⁵ *Le Pays*, 29 janvier 1863, p. 2.

moment de l'affaire Riel, il écrira : « [...] une nationalité canadienne ne saurait sortir d'une simple combinaison, du rassemblement forcé et grotesque des éléments les plus disparates et les plus opposés les uns aux autres³⁶. » C'est pour cette raison, entre autres, qu'il ne sera jamais un annexionniste convaincu, mais prônera plutôt le bris du lien colonial entre le Canada et la Grande-Bretagne de même qu'une union commerciale avec les États-Unis³⁷.

Pour pallier au manque de cohésion, Buies propose que les Anglais adoptent la langue française, seule solution qui permettrait d'affirmer l'esprit national et déclare : « nous sommes en droit nous, Canadien-Français, de demander l'établissement et le triomphe de ce principe, et de le demander pour notre race³⁸. » Afin de mieux comprendre ce raisonnement, il importe de se replacer dans le contexte de l'époque, alors que le Canada Uni était une entité politique pour le moins dysfonctionnelle et que certains « rouges » continuaient de rêver au rappel de l'*Union*. Héritier d'une histoire et d'une tradition, enraciné au sol, le peuple canadien possède une patrie qu'il aime et défend fièrement et représente donc le passé et l'avenir de la nation. Conséquemment, l'Anglais doit s'intégrer :

³⁶ *Le Signal* (prospectus), 1885, cité par Parmentier dans Buies, *Chroniques II...*, p. 345.

³⁷ Voir le journal *L'Indépendant* et la conférence « De la réciprocité avec les États-Unis » dans Buies, *Chroniques II...*, p. 226-250.

³⁸ *Le Pays*, 29 janvier 1863, p. 2.

Nous sommes un peuple vivant, ayant une patrie qu'il aime, enraciné au sol, et tenant par tous les liens de devoir, d'amour, de souvenir, et d'espérances qui attachent les hommes à leur patrie [...] il n'y a qu'un espoir pour lui (l'Anglais), c'est de se rallier à la nation, c'est de se confondre avec elle s'il veut partager son avenir, c'est de devenir citoyen avec toutes les sympathies, tous les instincts, toutes les formes populaires de citoyen³⁹.

Cette grande oeuvre nationale tournerait à l'avantage de tous parce que contrairement aux penseurs libéraux de l'école anglaise, Buies, à l'instar de Rousseau, pose le « bien général » comme condition *sine qua non* à l'intérêt particulier. Cette oeuvre devra toutefois se faire doucement : « nous ne devons pas sacrifier les libertés et les sympathies de qui que ce soit. S'il ne faut pas fléchir, il ne faut pas non plus violenter⁴⁰. »

Si Buies affectionne les envolées lyriques et les formules séduisantes, il reste pragmatique et, à l'instar d'Étienne Parent, élabore sa vision d'une économie canadienne⁴¹. Comme son prédécesseur, il est conscient de l'importance d'acquérir une force industrielle afin de préserver une autonomie nationale :

[...] si nous ne profitons pas de ceux que nous avons (éléments de fabrication), il faudra rester éternellement sous le monopole et sous la dépendance de l'industrie étrangère [...] la population anglaise établie au Canada en profite pour nous dominer et pour faire peser continuellement sur nous le joug de la nécessité et les influences inévitables de l'industrie qu'elle maîtrise⁴².

³⁹ *Le Pays*, 29 janvier 1863, p. 2.

⁴⁰ *Le Pays*, 29 janvier 1863, p. 2.

⁴¹ On consultera Étienne Parent, *Discours*, édition critique par Claude Couture et Yvan Lamonde, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, « Bibliothèque du Nouveau monde », 2000, 463 p.

⁴² *Le Pays*, 31 janvier 1863, p. 1.

Pour pallier à la faiblesse industrielle des Canadiens, Buies propose la création d'écoles spécialisées :

[...] la question est toujours la même, c'est la base qui manque, et la base ce sont les écoles spéciales. En effet, si nous avions une école pour former des ingénieurs, nous n'irions pas chercher en Angleterre des hommes souvent incapables [...]

On se plaint de l'encombrement des professions, et on ne donne à la jeunesse aucun moyen de s'en sortir, aucun de concevoir d'autres espérances. Aussi la voit-on languir dans le monde sous le poids de ses études classiques qui lui rapportent tout au plus le désagrément de ne rien connaître de ce qui est utile et indispensable au pays. Que les gouvernements s'appliquent donc à convertir ce vice en un progrès⁴³.

Pour Buies, il est impératif que le gouvernement se mette à la tête du progrès en créant ces écoles spéciales, avant que le clergé ne le fasse et qu'il n'en résulte une confusion de l'Église et de l'État. Cependant, lors de cette première conférence, Buies a des bons mots pour le clergé que l'Institut canadien espère encore ramener à de meilleurs sentiments quant au litige concernant sa bibliothèque⁴⁴ :

Le clergé, en prenant en main l'éducation, s'est montré patriotique, dévoué, ferme; il a résisté à toutes les influences, à toutes les tentatives, à toutes les sollicitations; et l'avenir lui pardonnera les quelques abus de son pouvoir en faveur de la grande cause qu'il a soutenue et gagnée pour la nationalité canadienne [...] (il fut le seul qui sut concentrer la force vivante de la nation, et résister aux empiétements de la Conquête. Il fut le peuple, il fut la résistance, il fut l'avenir. C'est lui qui prend l'enfant presque à son berceau, et lui apprend les mots que disaient nos ancêtres [...] c'est lui qui nous a donné l'avenir en conservant les traditions de notre passé [...] Cette éducation qu'il nous a donnée, il la maintient, il la perfectionne, il la développe; elle est toute française, et s'élève au-dessus des influences commerciales intéressées des classes anglaises. Cependant, elle est incomplète et même défectueuse en ce sens qu'elle ne suffit plus aux besoins et progrès de notre société. La population française menace d'être engloutie dans le développement

⁴³ *Le Pays*, 31 janvier 1863, p. 1.

⁴⁴ À l'automne 1863, l'Institut tenta un ultime effort en vue de régler cette question et tâcher d'en arriver à un compromis avec M^{re} Bourget qui exige néanmoins une soumission absolue en mars 1864. Voir Philippe Sylvain, *Le bouclier d'Achille...*, p. 111-138 et 220-255 ; J.-P. Bernard, *Les Rouges*, Montréal, Presses de l'Université du Québec, 1971, p. 153 et suivantes.

toujours croissant des industries et du commerce que les Anglais accumulent dans leurs mains comme une force contre nous, la pire de toutes, celle de la nécessité⁴⁵.

En lisant « l'Avenir de la race française en Canada », on s'aperçoit que Buies accorde une attention spéciale à l'histoire. Se référant aux traditions canadiennes, il salue la vitalité de la race française en Amérique qui devint un peuple distinct en osant croire à sa nationalité, en s'enracinant dans le sol et en formant un groupe homogène face à l'envahisseur anglais. Bien que les éléments relevant de la tradition prennent une place considérable dans ce discours, on ne peut négliger l'importance accordée au progrès. Selon Buies, un peuple ne doit pas craindre d'évoluer car le progrès n'altère en rien la nationalité mais l'affermi :

[...] c'est un trait distinctif de notre époque que la fusion des idées et des tendances des peuples entre eux, et, chose qui paraîtrait étrange aux esprits peu observateurs, c'est qu'au milieu de cette fusion, chaque peuple tend de plus en plus vers l'affermissement, la confirmation de sa nationalité, de son gouvernement propre, de son autonomie. La raison en est simple : c'est que le mot fusion ne veut pas dire confusion : c'est que les peuples en se rapprochant ne veulent pas s'annuler, c'est que pour devenir sympathiques, plus liés entre eux, ils ont besoin d'une indépendance forte et assurée⁴⁶.

Il est intéressant de constater que plusieurs éléments potentiellement contradictoires sont présents dans « l'Avenir de la race française en Canada » : tradition et progrès, laïcisation et éducation cléricale, agriculture et industrie, libéralisme et nationalisme, etc. Pourtant ce discours « fondateur » qui permet de mieux comprendre Buies est à peine mentionné par ceux l'ayant

⁴⁵ *Le Pays*, 31 janvier 1863, p. 1.

⁴⁶ *Le Pays*, 31 janvier 1863, p. 1, cité par Lamonde, *Histoire sociale des idées...*, p. 349.

étudié. Fortement inspiré par le mouvement des nationalités qui s'exprime en Europe, Buies propose un nationalisme politique ancré dans la culture canadienne-française et, en même temps, une identité universelle reposant sur la science, le progrès et la raison. Soucieux d'assurer l'avenir de sa race, il s'inquiète des lacunes nationales. Ne se contentant pas de critiquer, il propose des solutions. L'intellectuel se profile, le politique se dévoile.

2.5 L'Institut canadien

S'imposant rapidement à l'Institut canadien grâce à ce premier succès, Buies y prononcera d'autres conférences : *La situation politique du Canada* (12 mars 1863), *La composition de la législature et ses conséquences* (19 mars 1863), *Le Progrès et la Raison* (en compagnie de Wilfrid Laurier le 12 novembre 1864). Entre temps il est élu secrétaire de l'Institut Canadien le 9 mai 1863. La « pléiade rouge de 1854⁴⁷ » s'étant clairsemée, il fait partie d'un groupuscule d'irréductibles comptant moins de dix personnes⁴⁸. Compagnons « d'études et de plaisirs...», ils formaient un « noyau serré et presque indivisible qui mangeait à la même table et habitait à peu près sous le même toit⁴⁹ ».

⁴⁷ Arthur Buies, *Réminiscences. Les jeunes barbares*, Édition préparée par Mario Brassard et Marilène Gill, Éditions Trois Pistoles, Notre-Dame-des-Neiges, 2002, p. 21.

⁴⁸ Outre Buies, le « cénacle » est composé de Wilfrid Laurier, Alphonse Geoffrion, Alphonse Lusignan, Gonzalve Doutre, Ovide Perrault, Oscar Archambault, Joseph Turgeon et Prisque Letendre. Buies, *Réminiscences...*, p. 21-69

⁴⁹ Buies, *Réminiscences...*, p. 51

Nous formions au cénacle un groupe d'audacieux et de téméraires qui ne reculaient devant rien, qui abordaient toutes les questions, surtout les inabordables. C'était de notre âge et de notre tempérament [...]

Les « anciens » étaient devenus de plus en plus rares aux séances de l'Institut. On ne les y voyait guère que dans les occasions solennelles où il fallait donner de notre institution une opinion considérable. Le fait est qu'une espèce de dégoût s'était emparé de plus en plus des Libéraux de renom, et que, voyant le terrain leur échapper davantage tous les jours, ils aimaient mieux se retirer que de se compromettre sur l'arène brûlante où la jeunesse seule pouvait impunément se risquer⁵⁰.

Bien implanté à l'Institut canadien, Buies deviendra un chef de file des libéraux de sa génération. Cultivant l'art de l'invective, il se marginalisera peu à peu.

⁵⁰ Buies, *Réminiscences...*, p.38.

III. L'anticléricisme

Devenu une des figures de proue de l'Institut, c'est le téméraire Buies qui donnera la réplique à un M^{er} Bourget intransigeant, lorsque la querelle au sujet de la bibliothèque de l'Institut atteindra son paroxysme. Buies réagit d'autant plus vigoureusement qu'il vient d'être personnellement attaqué par une voix ultramontaine :

Un jeune Canadien du nom de Buies, dernièrement arrivé de l'armée de Garibaldi, et avec lequel il a contribué à chasser le roi de Naples, à menacer les états du Saint-Père, à crier : *Rome ou la mort*, lecturait devant ce même institut et les *Rouges* de l'écouter, de l'admirer, de prôner à qui mieux mieux ce jeune garibaldien que je rougis d'avoir pour compatriote¹.

S'il avait jusque-là épargné le clergé canadien, Buies n'avait par contre jamais caché ses convictions libérales. Désormais la cible des ultramontains, il se lancera sans retenue dans sa première mission, la poursuite du « monstre clérical ».

3.1 *Lettres sur le Canada*

Le 1er octobre 1864 paraît la première des *Lettres sur le Canada*. Celle-ci met en scène un voyageur français (Langevin) confiant à un correspondant fictif ses impressions sur la culture canadienne. Ce procédé épistolaire, dans lequel

¹ Louis-Herménégilde Huot, *Le rougisme au Canada : ses idées religieuses, ses principes sociaux et ses tendances anti-canadiennes*, Québec, A. Côté et Cie, 1864, p. 38.

l'auteur tente de se faire oublier au profit d'une rhétorique assouplie, a acquis ses lettres de noblesses avec *Les Provinciales* de Pascal².

La première lettre permet à Buies d'établir ses présupposés philosophiques à travers une série de réflexions, d'interrogations et de réponses. Il ressort de cet exercice que l'humanité ne trouvera son bonheur qu'en alliant les principes de « l'éternelle justice » avec une « raison éclairée. » Pour Buies, le principal phare de l'humanité est l'examen scientifique. Cela seul permet le progrès et la constitution de cette science qui donne une patrie commune à tous les hommes :

Les hommes n'ont pas encore appris à s'aimer malgré la grande parole du Christ [...]. Faut-il donc dire que la morale, avec laquelle on a toujours essayé de mettre un frein aux crimes des sociétés et de ceux qui les gouvernent, ne suffit pas seule à rendre les peuples justes, que tout en enseignant les grandes vérités, elle ne renferme pas en elle des motifs assez puissants pour en forcer l'exécution, et qu'il faille que le progrès de la raison vienne éclairer les hommes sur leurs véritables intérêts pour les contraindre à pratiquer enfin ce qu'ils admettent depuis des siècles?

Quels sont ces intérêts? les sciences nouvelles, l'industrie, l'économie politique sont venues les apprendre; et de cette alliance de la raison éclairée avec les principes de l'éternelle justice naîtront sans doute le progrès et le bonheur de l'humanité³.

Ayant établi sa foi en la raison, Buies passe, dans la deuxième lettre datée du 6 octobre 1864, à l'étude des moeurs et tendances sociales au Canada. Cette

² Voir Sylvain Simard, « Introduction », Arthur Buies, *Lettres sur le Canada*, Montréal, réédition de L'Étincelle, 1978, p. 11. À propos de Pascal, Buies écrira : « Quand j'ouvre Pascal je me demande si ce n'est pas un très grand poète que je lis en prose », Buies à Godefroy Langlois, 11 avril 1899, « Quels sont leurs auteurs favoris. Une enquête littéraire. Réponse des Honorables Edgar et Taschereau, de messieurs Buies, Fréchette, Sulte, Barthe, Nantel, Drolet, Corbeil, Tardivel, Desaulniers, Saint-Pierre, Grignon, Choquette, Larochelle. », *La Patrie*, 15 avril 1899, p. 10. Reproduit dans Buies, *Correspondance...*, p. 301.

³ Buies, *Lettres sur le Canada...*, p. 20.

fois-ci, le Français Langevin fait la rencontre de Monsieur d'Estremont, lequel lui décrit l'emprise d'un pouvoir occulte sur les esprits canadiens :

M. Langevin — Mais monsieur, [...] il y a longtemps que le libre examen est reconnu comme l'instrument essentiel du développement de la raison, et du progrès de la science.

M. d'Estremont — Reconnu, reconnu partout, oui, reconnu depuis longtemps, oui, mais non encore reconnu ici en Canada, chez-nous qui nous appelons les descendants de ce peuple que la science et les lumières, c'est-à-dire le libre examen, ont placé à la tête de tous les autres ; [...] chez-nous qui recevons de toutes parts les vents du progrès, et qui, malgré cela, croupissons dans la plus honteuse ignorance et la plus servile sujétion à un **pouvoir occulte** que personne ne peut définir, mais que l'on sent partout, et qui pèse sur toutes les têtes [...]

Il n'y a pas un homme, pas un acte qui ne soit à l'abri de ce pouvoir. Il tient tout dans sa main, il fait et défait les fortunes politiques; il force les ministères à l'encenser, et à la reconnaître parfois comme le seul véritable gouvernement dont il ne sont que les instruments malheureux. C'est lui qui conduit et maîtrise l'opinion ; tous les ressorts de l'état, toutes les forces populaires, il les enchaîne et les pousse à un seul but, la domination de l'intelligence asservie, il a deux merveilleux moyens, l'ignorance des masses, et la peur chez ceux qui pourraient diriger l'opinion, et qui ne font que la suivre honteusement, plus serviles en cela que le peuple qui courbe la tête [...]

Ah vous frémiriez, vous, Français, si je vous disais que le nom de la France, si cher au peuple canadien, que cette nationalité pour laquelle il combat depuis un siècle, et qu'il a payée parfois du prix des échafauds, ne sont, entre les mains de ce pouvoir et des politiciens qu'il façonne à son gré, qu'un moyen d'intrigues et de basses convoitises. Vous frémiriez d'apprendre que ce mot de nationalité, qui renferme toute l'existence d'une race d'hommes, n'est pour eux qu'un hochet ridicule avec lequel on amuse le peuple pour mieux le tromper.

[...] Mais il va y avoir une réaction. On ne peut éternellement avilir un peuple ; et la conscience humaine chargée d'infamies les vomira avec horreur. **Le despotisme clérical** se tuera par ses propres abus...⁴

Ayant donc entretenu le suspense le plus longtemps possible, Buies dévoile enfin ce qui est à l'origine de tous les maux canadiens : le despotisme clérical. Une fois son ennemi identifié, l'auteur va conduire un exposé historique racontant comment le clergé, sous la gouverne de M^{gr} Plessis, s'est

⁴ Buies, *Lettres sur le Canada...*, p. 33-37. À noter que le gras n'est pas de Buies.

allié aux Anglais pour assurer et maintenir son contrôle sur le peuple canadien :

[...] Il y a peu près un demi-siècle, l'évêque Plessis demandait uniquement à la métropole qu'on voulût bien garantir le maintien de la foi catholique en Canada. Dès qu'il l'eut obtenu, et que l'Angleterre vit tous les moyens qu'elle pourrait tirer pour sa domination du prestige que le clergé exerçait sur les masses, le Canada fut perdu. Les prêtres ne demandaient qu'une chose, la religion catholique, et ils abandonnaient tout le reste. Dès lors, ils se joignirent à nos conquérants et poursuivirent de concert avec eux la même oeuvre [...] En tout temps, ils se sont chargés de l'éducation, et l'ont dirigée vers ce seul but, le maintien de leur puissance, c'est-à-dire l'éternelle domination de l'Angleterre.

Tout ce qui pouvait indiquer un symptôme d'indépendance, un soupçon de libéralisme, leur devint dès lors antipathique et odieux; et plus tard, au nom de cette sujétion honteuse qu'ils recommandaient comme un devoir, ils anathématisaient les patriotes de « 37 » pendant que nos tyrans les immolaient sur les échafauds⁵.

L'interprétation que donne Buies du rôle qu'exerça le clergé s'avère bien différente que dans son premier discours tenu à l'Institut canadien. Est-ce l'intransigeance de M^{sr} Bourget et des ultramontains qui a modifié à ce point son opinion ou aurait-il été corrompu par les anticléricaux de l'Institut comme le voudrait Lamontagne? Il est difficile de répondre à ces questions. Par ailleurs, il est raisonnable d'envisager que ce manifeste anticléric, peut-être le pamphlet le plus virulent ayant jamais été écrit au Canada, ait donné à Buies l'occasion de provoquer le scandale, voie privilégiée pour acquérir de la notoriété dans le champ intellectuel⁶. Si Buies pourfend l'Église, il se garde bien de faire preuve d'irrégion :

⁵ Buies, *Lettres sur le Canada...*, p. 40-41.

⁶ Voir Christophe Charle, *Naissance des « intellectuels », 1880-1900*. Paris, Les Éditions de Minuit, 1990, p. 8; Louis Pinto, « Une science des intellectuels est-elle possible? », *Revue de synthèse*, IV^e S. no 4, octobre-décembre 1986, p. 345-360.

[...] je crois en Dieu et aux sublimes vérités du christianisme ; mais je ne veux pas de votre usurpation de ma conscience, je veux croire au Christ, et non à vous ; je veux chercher la vérité que Dieu lui-même a déclaré difficile à trouver ; mais je ne veux pas que vous, vous l'ayez trouvée tout seuls sans la chercher, et que vous m'imposiez vos erreurs au nom d'une religion que vous ne comprenez pas...⁷

Finalement, il énonce son but, l'objectif auquel il se dévouera :

Je suis, moi, un patriote dévoué ; j'ai pour la France le culte qu'inspire le respect pour la science et les lumières ; je crois à l'épanchement graduel de la langue et des idées françaises par tout le globe : mais je veux, pour maintenir la nationalité française en Canada, autre chose qu'un troupeau d'hommes asservis ; je veux l'élever pour assurer son triomphe ; je veux éclairer mes compatriotes, pour qu'ils puissent la défendre par tous les moyens ; je veux des hommes au coeur libre et fier qui comprennent ce que c'est que d'être Français...⁸

Essayant de conjuguer les identités canadienne et française, Buies reprend le flambeau des Patriotes en y joignant les idéaux de la Révolution française. Refusant le repli du peuple canadien sur lui-même, il désire « éclairer ses compatriotes » en leur montrant « ce que c'est que d'être Français. » Croyant à « l'épanchement graduel de la langue et des idées françaises par tout le globe », Buies entreprend une mission à la fois ambitieuse et téméraire qu'on peut considérer comme une alternative laïque au courant messianique qui s'impose alors au Canada français et dont l'abbé Henri-Raymond Casgrain est l'un des principaux animateurs⁹.

⁷ Buies, *Lettres sur le Canada...*, p. 43.

⁸ Buies, *Lettres sur le Canada...*, p. 43-44.

⁹ Se plaçant dans le sillon d'Edme Rameau de Saint-Père et faisant écho à la lecture historique des Ferland et Faillon, Casgrain véhicule l'idée d'une mission canadienne-française qui consiste à porter la Croix et la culture latine en Amérique. Il est généralement considéré comme le père de la littérature nationale. À propos des rapports entre messianisme et littérature, voir Roger Beaudoin, *Naissance d'une littérature. Essai sur le messianisme et les débuts de la littérature canadienne-française (1850-1890)*, Montréal, Boréal, 1989, p.32-37. Pour les liens

Vers la fin de 1864, les deux premières *Lettres sur le Canada* sont publiées conjointement sous la forme d'une brochure. Destinées principalement aux libéraux membres de l'Institut canadien, elles auront néanmoins un certain écho dans la presse. Fier de sa première œuvre littéraire qu'il présente comme celle « d'un homme libre », Buies cherche à se faire reconnaître par celui qui demeure le gardien de l'esprit patriote, Louis-Joseph Papineau :

Monsieur,

Me permettez-vous de vous adresser une petite brochure que j'ai publiée il y a quelques mois et que je n'ai pu malheureusement continuer? J'ai tâché d'y inscrire la pensée d'un homme libre, et j'y attaque le plus terrible des despotismes, celui qui s'appuie sur la religion.

J'ose me flatter que vous la recevrez du moins avec bienveillance, puisqu'il m'est impossible de vous la recommander pour d'autres mérites que pour celui de la conviction ardente qui l'a fait naître.

J'ai l'honneur d'être, avec un profond respect,

Votre très dévoué serviteur,

Arthur Buies¹⁰

entre Casgrain et Faillon, on consultera Serge Gagnon, *Le Québec et ses historiens de 1840 à 1920. La Nouvelle-France de Garneau à Groulx*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1978, p. 76-80.

¹⁰ Buies à Louis-Joseph Papineau, 20 novembre 1865, dans Buies, *Correspondance...* p. 78.

3.2 Plaisirs et « grand style »

On en sait malheureusement peu sur la façon dont Buies a occupé son temps durant les années 1865-1866, sinon qu'il demeure actif à l'Institut canadien comme en témoigne son élection à titre de vice-président le 11 novembre 1865¹¹. Reçu au Barreau en 1866, il n'aurait pratiquement pas consacré de temps à sa cléricature¹² et il est facile de croire qu'il continua à mener une vie de bohème bien arrosée : « Figurez-vous que nous allions jusqu'à faire des vers anglais, nous, l'espoir de la langue française, mais nos vers finissaient toujours par la même rime, en y, telles que my, sy, py, et même un peu souvent en rye¹³. » Ne reculant devant rien afin d'amuser ses compagnons, Buies jouera au grand seigneur comme il le raconte près de trente ans plus tard :

Le propriétaire du *Richelieu* avait alors à son service un garçon de quinze à seize ans, qui faisait dans l'hôtel toute sorte d'ouvrages d'une nature quelconque. Ce garçon s'appelait Ménéssippe. J'abordai immédiatement maître Béliveau : « Modèle des hôteliers, lui dis-je, je prend Ménéssippe à mon service et à celui de mes amis; nous vous donnerons tant par semaine pour le temps qu'il nous consacra; il nous servira à table, nous exclusivement, en habit à queue et en gants blancs. Cela donnera énormément de relief à votre boutique et vous attirera une clientèle comparable à la descendance d'Abraham. Voici un habillement tout fait pour lui : je lui donne, mais à condition qu'il nous serve, comme je viens de l'indiquer. » [...] C'était un essai dans le grand style¹⁴.

Le grand style et l'extravagance, Buies s'en nourrira à maintes reprises. Il serait donc réducteur de n'envisager sa lutte qu'au point de vue idéologique. Anticonformiste, il désire se libérer lui-même. Contre ce qu'il qualifie

¹¹ *Le Pays*, 14 novembre 1865, p.2.

¹² Buies, *Réminiscences...*, p.22.

¹³ Buies, *Une évocation*, conférence prononcée à la salle de *La Patrie*, le 6 décembre 1883, édit. [1883], p.5

¹⁴ Buies, *Réminiscences...*, p. 30.

d'« Inquisition », il annonce son radicalisme dans la troisième des *Lettres sur le Canada* :

On ne transige pas avec l'absolutisme clérical, avec un ennemi qui ne vous épargne qu'à condition que vous ne soyez rien devant lui. Mais on l'attaque de front ; il faut savoir mourir quand on ne peut vaincre [...] Aujourd'hui, il n'est plus qu'une chose qui puisse sauver le Canada ; c'est le radicalisme ; le mal est trop grand et trop profond, il faut aller jusqu'à la racine de la plaie¹⁵.

Datée du 9 février 1867, cette lettre est bien différente des deux premières. Empreinte de désenchantement et de fatalisme, elle ressemble davantage à ce qui serait une histoire posthume de l'Institut canadien et du libéralisme canadien. Moins bien structurée que les précédentes, cette lettre se termine abruptement par un dernier sursaut, la reproduction du programme de 1856 de *L'Avenir*¹⁶.

En cette année 1867, alors que l'ultramontanisme rayonne et que l'Institut canadien se désagrège de plus en plus rapidement, Buies se marginalise au sein même de la famille libérale. Par exemple cette lettre de Louis Fréchette adressée depuis Chicago :

Mon cher Alphonse [Lusignan],
Le travail que je t'ai promis est terminé et je t'en enverrai une copie ces jours-ci. Quand ta revue sort-elle? Dis-donc, est-ce que Buies en est? Si son nom paraît comme collaborateur, cela te fera tort, & j'en suis bien chagrin, mais je ne pourrai t'accorder le mien. Il n'y a pas un homme sérieux, vois-tu, à qui il ne pèse pas sur les épaules [...]¹⁷.

¹⁵ Buies, *Lettres sur le Canada...*, p. 58 et 59.

¹⁶ Fin d'autant plus abrupte, que cette troisième lettre devait être suivie d'une quatrième qui ne verra jamais le jour. Buies, *Lettres sur le Canada...*, p. 80.

¹⁷ Louis-H. Fréchette à Alphonse Lusignan, 5 mars 1867, dans Buies, *Correspondance...*, p. 78.

Désolé par sa situation et celle du libéralisme canadien, Buies choisira l'exil.

3.3) Un deuxième séjour à Paris

Le 29 mai 1867, Arthur Buies quitte le Canada déçu; déçu de ses compatriotes et de la nouvelle Confédération et déçu du traitement fait à la langue¹⁸ et à la culture française des Lumières. Il prend donc à nouveau le chemin de Paris. Là, espère-t-il, on reconnaîtra son talent à sa juste valeur.

Je quitte Montréal à 4 heures cet après-midi; demain matin je serai à New-York; le 1^{er} juin je m'embarque et le 13 ou le 14 je serai à Paris, dans 3 semaines!! Ne pleurez pas sur moi, mais pleurez sur vous, ô habitants du Canada! Je te promets, ma chère petite sœur d'être le plus grand écrivain de mon siècle avant trois ans¹⁹.

Ambitieux et désabusé de ses perspectives au Canada, il promet de devenir « le plus grand écrivain » de son siècle. Mégalomane? Sûrement, mais n'y a-t-il pas dans cet orgueil démesuré le symptôme d'une profonde fragilité, l'expression d'un besoin de reconnaissance? En essayant d'impressionner, Buies n'espère-t-il pas retrouver chez les autres une image de lui-même qui serait fortifiante? Quelques années plus tard, le chroniqueur jettera un regard critique sur ses espoirs de jeunesse :

¹⁸ Buies a toujours mené un combat pour le respect des formes grammaticales françaises. Depuis ses articles «Barbarismes canadiens», publiés dans *Le Pays*, durant les mois d'octobre et novembre 1865, jusqu'à la publication de *Anglicismes et canadianismes* en 1888, il n'a cessé de corriger ses contemporains.

¹⁹ Buies à sa sœur Victoria, 29 mai 1867, dans Buies, *Correspondance...*, p. 79.

Ne pouvant prétendre à aucune renommée littéraire dans un pays où disparaît de jour en jour la langue de la France, je m'exilais sans espoir de retour, à la recherche d'un nom dans la ville du monde où il est le plus difficile à conquérir. Un fantôme allait devant moi et me sollicitait à le suivre, je le suivis, ne pouvant résister, faiblesse particulière aux grands hommes que, seule, la réalité ne peut émouvoir. Mille bruits bourdonnaient à mes oreilles quand je songeais aux applaudissements qui m'attendaient ; je me voyais déjà l'auréole de la gloire au front, j'avais franchi d'un pas impérieux les portes de son temple, ne sachant pas que ce temple ne reçoit que des victimes couronnées. Insatiable de sacrifices, la gloire ne donne en échange qu'un vain nom qui n'est même bientôt plus à nous, puisqu'il devient la proie de tout le monde, dès qu'il est célèbre²⁰.

Ce passage illustre bien le prix que Buies accorde à sa liberté : alors qu'il rêve passionnément de la gloire, il se raisonne aussitôt, peur d'en devenir le prisonnier. Le deuxième séjour parisien ne répondra pas à ses attentes. Esseulé dans une ville où il peine à gagner son pain, Buies rendra finalement les armes, non sans avoir au préalable décroché quelques glorioles. À Paris, il aura le plaisir de s'immiscer dans la société intellectuelle. Ne ratant pas l'occasion d'en témoigner, il livrera des comptes rendus de ses rencontres mondaines au journal *Le Pays*. Son ambition de devenir le plus grand écrivain de son siècle ne se réalisant pas, il revient néanmoins au Canada fier d'un nouveau statut, celui d'« homme de lettres ». Rendu euphorique par la publication d'un de ses articles dans une revue parisienne, Buies demande, non sans humour, qu'on le désigne dorénavant ainsi :

Je descendis l'escalier quatre à quatre; les oreilles me bourdonnaient, tout mon corps ne devait pas peser plus de deux onces, je me précipitai sur le boulevard, la terre entière était à moi, je bousculais tous les passants, j'arrivai dans ma petite chambre tout d'une

²⁰ Buies, *Chroniques...*, p. 336.

course, haletant, fier, je dirais fumant si j'étais un noble coursier, au lieu d'être un homme de lettres, comme je vous prie de m'appeler dorénavant²¹.

Buies revient aussi inspiré par *La Lanterne* de Rochefort²² qui lui servira de modèle pour son propre journal : *La Lanterne canadienne*. Imprimée avec les presses du *Pays*, *La Lanterne* de Buies est promue à un bel avenir. Dès son deuxième numéro, elle tire à douze cents exemplaires se vendant cinq cents chacun²³.

3.4 *La Lanterne*

Radicalement anticléricale, *La Lanterne* est un « journal humoristique, hebdomadaire, l'organe des gens d'esprit, l'ennemi instinctif des sottises, des ridicules, des vices et des défauts des hommes²⁴. » Moralisateur, Buies se démarque par son ton satirique et son cynisme²⁵. Utilisant la dérision pour

²¹ Voir « Correspondance particulière du *Pays* », *Le Pays*, 21 septembre 1867. p. 2, reproduit dans Buies, *Correspondance...*, p. 88-92. À noter que c'est Buies lui-même qui souligne l'expression « homme de lettres ».

²² Henri Rochefort (1831-1913), journaliste, homme politique et écrivain, il fonda le journal républicain *La Lanterne* en 1868.

²³ Le lendemain de la mort de Buies, Arthur Dansereau écrivait : « C'est en 1868-69 que M. Buies publia sa fameuse *Lanterne* qui fut accueillie avec un immense plaisir par tous les esprits cultivés et les hommes indépendants », *La Patrie* 29 janvier 1901.

²⁴ Buies, *La lanterne...*, p. 36, cité par Parmentier, *Chroniques...*, p. 19.

²⁵ « Du reste, les Anglais ont leur journal satirique, *Le Diogène*, qui remplit ma tâche parmi eux, et qui fait une excellente caricature du synode », Buies à L.-J. Papineau, 4 décembre 1868, reproduit dans Buies, *Correspondances...*, p. 106-107. Selon Marc Angenot, « l'auteur satirique perçoit le monde autour de lui comme un désordre, une absurdité, où la logique et la vérité ne sont pas respectées, mais bafouées, trahies. Refusant d'adhérer à ce monde, et au nom de la logique et de la vérité universelle qu'il partage avec les gens de bon sens, il choisit de

rompre avec la forme et le langage de ses adversaires, il s'attaque au conservatisme ambiant qui modélise même la conduite des plus libéraux²⁶. Par son humour violent et pamphlétaire étranger à la culture canadienne, il cultive l'irrespect et l'invective et s'écriera : « S'il faut une victime aux idées libérales, que cette victime soit moi. Que mon nom soit flétri, j'y consens, mais que le peuple soit enfin arraché à l'odieuse domination, à la succion cléricale.²⁷ »

Les cibles préférées de *La lanterne* seront les Jésuites, M^{sr} Bourget, les zouaves pontificaux, les journaux conservateurs ou ultramontains²⁸ (*Minerve*, *Ordre*, *Nouveau Monde*, *Journal de Québec*, etc.) ainsi que le parti conservateur de George-Étienne Cartier. Voici quelques exemples des foudres de Buies:

Il y a deux catégories d'imbéciles, ceux qui le savent et ceux qui ne le savent pas. Ceux-ci sont les pires, ils font des comptes-rendus dans *La Minerve*, quant aux autres, ils se consolent par la perspective du royaume des cieux.

l'attaquer avec une arme de choix, l'humour. » Marc Angenot, *La parole pamphlétaire*, Paris, Payot, 1982, p. 17.

²⁶ Comme l'a écrit Maurice Lemire, « les ultramontains ont l'avantage du terrain dans la stratégie discursive : la problématique s'organise d'après leurs normes. » Maurice Lemire, *La littérature québécoise en projet au milieu du XIX^e siècle*, Saint-Laurent, Fides, 1993, p.49. Voir également Pierre Rajotte, *Les mots du pouvoir ou le pouvoir des mots : essai d'analyse des stratégies discursives ultramontaines au XIX^e siècle*, L'Hexagone, Montréal, 1991. 211 pages.

²⁷ *La Lanterne canadienne*, Nouvelle édition, Montréal, 1884, p. 56.

²⁸ Le financement de journaux laïques ultramontains par le clergé était devenu l'une des caractéristiques principales de la presse catholique québécoise. Montréal aura *L'Ordre* (1858-1871), *Le Nouveau Monde* (1867-1880), *Le Franc-Parleur* (1870-1878) et *L'Étendard*; Québec *La Vérité* (1880-1905); tandis qu'en province, *Le Courrier de Saint-Hyacinthe* (1853), *Le Journal des Trois-Rivières* (1865-1891), *La Voix du Golfe* (1867-1871) de Rimouski « naissent à l'ombre des évêchés » et imitent leurs confrères urbains. Affichant de l'intransigeance envers tout ce qui irait à l'encontre de l'idéal ultramontain, les porte-parole du journalisme catholique allèrent jusqu'à attaquer les évêques au catholicisme jugé trop conciliant. L'archevêque Taschereau deviendra une de leurs cibles favorites. Voir Nive Voisine, « L'ultramontanisme canadien-français au XIX^e siècle », dans Nive Voisine et Jean Hamelin (dir.), *Les ultramontains canadiens-français*, Montréal, Boréal Express, p. 78.

Le clergé n'a pas *demandé la suppression de La Lanterne*, comme l'a prétendu un journal de Québec. Le clergé ne demande rien en Canada. Quand il veut quelque chose, il l'ordonne.

Ce qui manque, ce ne sont pas les hommes de mérite, ce sont des hommes assez plats, assez bornés, assez insignifiants et assez incapables pour remplacer la plupart de ceux qui occupent aujourd'hui deux sièges²⁹.

Buies ne mâche pas ses mots et se laisse au contraire aller à une utilisation abusive de superlatifs. Par son ton incisif, l'auteur de *La Lanterne* cherche à provoquer le scandale, à susciter le débat tel qu'on le ferait à Paris. Il veut secouer ses compatriotes en leur montrant leurs contradictions et leurs faiblesses. Bien que *La Lanterne* soit une œuvre anticonformiste qualifiée par Buies d'humoristique, elle n'en demeure pas moins l'expression d'un homme à la poursuite de liberté pour lui et les siens :

Pour n'avoir appris que cette phrase mille fois répétée, cet adage traditionnel, pour n'avoir voulu vivre que de notre passé, nous y sommes restés enfouis, nous n'apercevons pas le présent, et nous avons oublié l'avenir.

Nous ne sommes plus un peuple, parce que depuis un quart de siècle nous avons abdiqué entre les mains des prêtres toute volonté, toute conduite de nos affaires, toute idée personnelle, toute impulsion collective.

Allez voir ce qu'est devenue notre nationalité à la Nouvelle-Écosse, cette ancienne colonie de la France. Dans aucun centre populeux on y parle français. Et vous croyez pouvoir conserver ici cette nationalité sans la nourrir par les idées du progrès, sans l'illustrer par la vaillance et le génie de ses enfants³⁰.

Les hurlements jaillissants de *La Lanterne* surviennent cependant à une époque où le « rougisme » connaît ses derniers spasmes au Québec, alors que le

²⁹ Buies, *La lanterne...*, p. 7, 55 et 259.

³⁰ Buies, *La lanterne...*, p. 140, 283 et 260.

libéralisme radical cède le pas à un libéralisme davantage conservateur au plan politique et au plan moral³¹. Isolé dans son combat, ignoré par ses adversaires, Buies se plaint de la faible réception faite à *La Lanterne* et aux œuvres de mérite :

Faire des oeuvres purement littéraires en Canada ! mais où donc seraient mes lecteurs ? où mes critiques ? où mes juges ? La presse inepte, barbare et esclave, foisonne d'éloges pour les âneries de *l'Union Catholique* et de *l'Écho du Cabinet de Lecture*. Elle trouve admirable d'éloquence l'interminable médication de l'Évêque de Montréal, et les réponses des curés à leurs paroissiens qui viennent leur offrir de l'argent. Mais les productions libres et méritables n'ont pas même droit à la critique. Tout ce qu'on peut faire pour elles, c'est de les accabler d'injures, ou de feindre de les ignorer³².

Il ne faut donc point se surprendre si *La Lanterne* « s'éteignit subitement³³ » après son 27^e numéro, le 18 mars 1869. L'oeuvre polémique de Buies n'est cependant pas terminée. Depuis ses *Lettres sur le Canada* jusqu'à *Canada-Revue*, en passant par *La Lanterne*, *Le Réveil* et certaines chroniques et conférences, Buies refusera toujours l'autorité arbitraire et les vérités reçues, se battra pour une déconfessionnalisation des intelligences et n'admettra que l'examen et la raison. Sans cesse il fouettera ses compatriotes. En 1875, dans « Quelques pensées », il déplorera leur manque d'orgueil :

Pourquoi voit-on tant de bassesses tous les jours et qui peut rabaisser ainsi le caractère des hommes ? C'est la faiblesse de penser que les autres sont meilleurs que nous mêmes et de croire leur estime au-dessus de notre mérite. C'est la lâcheté de vouloir paraître non

³¹ Pour l'interprétation traditionnelle de la fin du rougisme, on consultera J.-P. Bernard, *Les Rouges...*, p. 330 et suivantes. Pour la distinction entre les différentes formes de libéralisme, voir Pierre Trépanier, dans J. Rouillard (dir.), *Guide d'histoire du Québec du Régime français à nos jours. Bibliographie commentée*, Laval, Méridien, 1993, p. 256-257; également Yvan Lamonde, *Histoire sociale des idées au Québec 1760-1896*, Montréal, Fides, 2000, p. 357.

³² Buies, *La lanterne...*, p. 231.

³³ Buies, préface de *La Lanterne*, réédition de 1884, p. 1.

pas ce que nous sommes, mais ce que d'autres veulent que nous soyons, nous effaçant ainsi sans cesse au point de nous croire indignes du bien même que nous faisons³⁴.

Dans ce même essai, Buies écrit : « [L]e mobile des progrès modernes, c'est la liberté individuelle³⁵. » Affirmant envers et contre tous l'individualité moderne, les écrits philosophiques de Buies n'ont pas suscité beaucoup d'échos parmi ses contemporains. Pratiquement isolé en son genre, Buies se sentait ostracisé par ses adversaires qui plutôt que de l'affronter préféraient feindre de l'ignorer ou interdire qu'on le lise.

En 1870, Buies fonde l'hebdomadaire *L'Indépendant* dans lequel il continue, quoique de façon plus modérée, à prôner l'émancipation de la conscience. Avant que le journal ne paraisse, Buies sera déjà l'objet d'attaques :

[...] un matin mon domestique m'a remis une circulaire que je me mis à lire, nonchalamment étendu dans mon fauteuil. Dès que je vis qu'il s'agissait d'indépendance, toutes mes passions politiques se réveillèrent; je ne lis plus, je dévore... « Tiens, l'auteur va fonder un journal pour la propagation de cette grande idée...; quel dévouement sublime! » me dis-je; à ce moment, je l'eusse embrassé. Je cours plus loin. Il demande des avances de fonds. Ce doit être un homme posé et de bon crédit. Je saute à la signature : Arthur Buies. — Ce fut un coup de foudre : ma santé faible et délicate ne put résister à ce choc [...] J'avais devant moi le spectre de *La Lanterne*. Un jeune homme qui a écrit cela est fini et vous êtes sûr qu'il perdra toutes les bonnes causes qu'il voudra défendre. Qui voudrait marcher avec un tel scribe?

Et puis, laissez-moi vous dire toute ma pensée : il y a anguille sous roche. Ce petit Buies ne fait pas innocemment ce métier. Il doit y avoir là dedans quelques combinaisons sataniques de Cartier et Macdonald, ces deux personnifications du machiavélisme canadien. Si les bruits qui circulent sont vrais, les budgets dits des fonds secrets ne seraient pas étrangers à la fondation du nouveau journal de l'auteur de *La Lanterne* [...] Tous les amis de l'indépendance et de l'annexion, et ils sont nombreux comme les sables

³⁴ Buies, *Chroniques II...*, p. 281.

³⁵ Buies, *Chroniques II...*, p. 283.

du désert et les vagues de la mer, déploreront et maudiront avec moi cette nouvelle infamie des conservateurs, qui fait de Buies le porte-drapeau de notre parti³⁶.

Cette fois les coups viennent de ses alliés naturels, les libéraux, qui trouvent Buies trop gênant et voudraient bien s'en dissocier. Qu'à cela ne tienne, le journal verra tout de même le jour, probablement grâce à un financement anglophone comme le suggère sa facture à l'origine bilingue. Républicain, *L'Indépendant* s'attaquera principalement au lien colonial entre le Canada et la Grande-Bretagne. Selon Buies, l'*Acte de l'Amérique du Nord britannique*, en perpétuant la domination des Anglais sur les Canadiens, favorise l'émigration massive aux États-Unis. Il propose donc de créer une république indépendante en se servant du modèle américain. *L'Indépendant* ne survivra guère plus d'un an et à l'été 1871 son rédacteur doit admettre l'échec³⁷.

³⁶ Jules Nadar (pseudonyme), *L'Opinion publique*, 19 mars 1870, p. 83, reproduit dans Buies, *Correspondance...*, p. 113-114.

³⁷ *L'Indépendant*, juin 1870 - juillet 1871.

IV. De l'idéologie à la pratique littéraire

L'année 1871 marque le début d'une nouvelle carrière pour Buies. Engagé pour couvrir la campagne électorale provinciale, il parcourt la région de Québec et le bas du fleuve. Au départ politiques et commandées par *Le Pays*, les chroniques de Buies deviendront bientôt pour l'auteur l'occasion d'exprimer toute sa liberté.

Si, jusqu'en 1870, Buies a une réputation de libéral radical, c'est que ses écrits sont demeurés inflexibles par la polémique entre libéraux et ultramontains. Par conséquent, son seul public n'a jamais dépassé le cercle des libéraux radicaux ou de leurs adversaires. La chronique lui permettra de faire peau neuve et de rejoindre un lectorat plus large. De par sa forme non contraignante, elle fournira à Buies le loisir de parler de ce que bon lui semble et constituera pour lui un refuge depuis lequel il pourra exprimer sa marginalité à l'ensemble de la bourgeoisie canadienne-française :

Faire une chronique québécoise (sic) n'implique pas nécessairement qu'on soit à Québec. Pour le commun des lecteurs cette nécessité semble absolue ; mais le journaliste s'affranchit aisément du despotisme des titres, et son imagination doit être aussi libre que sa profession. Le chroniqueur surtout a un sublime dédain du convenu, ce tyran universel ; il dit ce qu'il veut, quand il le veut, comme il le veut. Donc je date aujourd'hui

ma chronique québécoise de Saint-Thomas, comté de Montmagny, à dix lieux de la capitale¹.

À la suite de la disparition du journal *Le Pays* en décembre 1871, Buies collabore à des journaux qu'il avait jadis critiqués. Ainsi, en écrivant la préface de son premier recueil de chroniques en 1873, il s'étonnera d'avoir écrit des « Causeries du lundi » pour *La Minerve*. Dorénavant, c'est surtout pour les lecteurs du *National*² qu'il écrira.

Il est tentant de voir dans la mort du *Pays*³ un événement salutaire pour Buies l'écrivain. Quittant définitivement Montréal pour s'installer à Québec, il se dérobe en partie à l'affrontement entre libéraux et ultramontains. Détachés de la politique la plus idéologique, ses écrits deviendront davantage littéraires dans la mesure où l'esthétique et la digression seront mis de l'avant afin de procurer un plaisir aux lecteurs. La chronique lui offrira ainsi l'occasion d'être successivement moraliste, humoriste, géographe, historien, conteur ou analyste de l'actualité. En bref, selon Laurent Mailhot, il devient un écrivain⁴.

¹ *Le Pays*, 28 août 1871, p.2, réédité dans Buies, *Chroniques...*, p. 141.

² Organe du naissant Parti National, ce journal est fondé le 11 mai 1872.

³ « Aujourd'hui, le 26 décembre, je verse un pleur. C'est aujourd'hui, en effet, date à jamais douloureuse, le 26 décembre 1871, que le *Pays* a succombé à l'attaque foudroyante d'une maladie qui est restée un mystère, et que personne ne pouvait soupçonner. Il est mort à vingt ans, entouré de prestige et de force, à l'époque où commençait à crouler de toutes parts le vieux régime d'abâtardissement, de dégradation morale et intellectuelle, qu'il avait toujours combattu », Buies, *Chroniques...*, p. 182.

⁴ Mailhot, *Anthologie...*, p. 11.

4.1 Les chroniques

Sillonnant la province de Québec, Buies abreuvera ses lecteurs d'anecdotes, d'observations, ou de tout ce qui lui passe par la tête. Témoignant de l'évolution qui s'opère alors au Québec, les chroniques font découvrir un pays, souvent méconnu, s'engageant sur les voies du changement. Occasions d'évasions, tant pour l'auteur que le lecteur, elles invitent littéralement aux voyages, à la liberté d'être à travers une fuite dans l'espace. Traversant le pays au rythme du chemin de fer et du bateau à vapeur, le chroniqueur annonce l'importance que prendront les moyens de communication. Saluant au passage le courage des colons et prophétisant que les forces du progrès leurs apporteront le salut économique, Buies laisse entrevoir ce qui deviendra sa préoccupation future : la colonisation⁵.

En tant que chroniqueur, Buies continue le combat pour les idées mais de façon subreptice. Remplaçant le sarcasme par le sourire, il se montre spirituel, moins acerbe. Étant donné la popularité de ses chroniques, il en fera imprimer un recueil à compte d'auteur sous le titre *Chroniques, humeurs et caprices*⁶. Il remporte également beaucoup de succès en donnant des causeries. Son originalité « dans sa personne et ses idées », amuse le public et lui vaudra des

⁵ À ce propos la chronique « Dernière étape (le Lac Saint-Jean) » annonce ses monographies descriptives, *Chroniques...*, p.441-472.

⁶ Buies réédite ce volume conjointement avec *La Lanterne*, en 1884, sous le titre *Chroniques canadiennes. Humeurs et caprices*.

éloges⁷. Gagnant l'estime de ses concitoyens, il n'est plus confiné à un public composé exclusivement de libéraux :

L'ancien rédacteur du *Pays*, et de *l'Indépendant*, l'auteur de *la Lanterne*, a trouvé un nombre relativement considérable de conservateurs et de catholiques ardents qui ont souscrit à ses *Chroniques*. Cela prouve sans doute en faveur de ses bonnes qualités personnelles qui ont pu faire taire de sanglants reproches et des antipathies profondes de convictions⁸.

Affranchissement donc de l'écrivain qui, par la conquête du marché, se soustrait à la tutelle des pouvoirs dominants. Il ne faut toutefois pas se leurrer, le chroniqueur vit modestement et son succès ne l'empêche pas d'espérer une meilleure condition sociale. Pour boucler son budget, il doit jouer les apothicaires :

Hélas, il ne suffit pas toujours d'attendre pour avoir ce que l'on désire. Voilà bientôt sept à huit années que j'attends pour ma part une sinécure du gouvernement et que je ne puis l'obtenir. J'ai essayé de tout, j'ai même fait de la pharmacie dernièrement et j'ai répandu à flots les prospectus de *l'Omniculture* ; le *Sothérion* me doit la moitié de sa célébrité ; grâce à moi, le *Philodonte*, ce dentifrice vermeil, ruisselle à flots sur l'émail de la plus belle moitié de notre espèce, et cependant j'en suis encore à trouver le magasin de bonnets de coton qui me recevra dans son sein, comme mon prédécesseur Jérôme Paturot. Impossible partout, inutile pour le bien, objet d'épouvante pour tous les commerçants de détail, je fais des causeries comme pis-aller. Je regarde mes amis d'autrefois accumuler des monceaux d'or... les gredins ! Voyez cet horrible Provencher. Le voilà nommé agent d'émigration en Europe, avec \$300 de traitement par mois. Cette nouvelle est tombée dans la bohème littéraire comme un éclat de foudre dans une caverne. Nous nous sommes réjouis bouche béante. Je n'en demandais pas plus, moi, pour pouvoir faire des nouvelles dettes. Tant de luxe m'accable. Heureusement qu'il me reste le rire de Diogène, cette suprême ressource du gueux⁹.

⁷ Laurent-Olivier David, *L'Opinion publique*, 5 juin 1873, p. 273.

⁸ Oscar Dunn, *L'Opinion publique*, 18 décembre 1873, p. 603.

⁹ Buies, *Chroniques...*, p. 217.

En juin 1874, à la veille de son départ pour la Californie, Buies a acquis, la reconnaissance de ses pairs :

Un singulier hasard nous a jeté entre les mains l'étrange document qui suit. C'est une page dramatique écrite évidemment par un homme qui sait écrire : on y reconnaît le langage de la poésie, l'inspiration d'une imagination fiévreuse, d'une âme souffrante. Les hommes de lettres, les poètes surtout, qui savent quelles souffrances le talent subit dans ce pays, reconnaîtront un de leurs frères dans l'auteur de cette plainte touchante¹⁰.

M. Buies est parti pour San-Francisco. On serait peiné de savoir qu'un écrivain de sa trempe est perdu pour nous ; son absence, espérons-le sera courte. Nous faisons des vœux pour le prompt rétablissement de sa santé, et nous voulons le revoir bientôt continuant au milieu de nous les travaux utiles auxquels il s'est adonné¹¹.

Apprécié pour ses « traits d'esprit », Buies refuse cependant de s'adonner uniquement à la « littérature de fantaisie ». Obsédé par le développement économique et social des Canadiens, ses chroniques aborderont régulièrement ce sujet comme en témoignent les passages suivants :

Le Canada est un pays avant tout, par-dessus tout essentiellement industriel. Tant que nous n'aurons pas d'industries, nous perdrons nos fils et nos frères. Que vont-ils faire aux États-Unis ? Travailler aux fermes ? Jamais. Ils se précipitent dans les manufactures, ils y foisonnent, ils s'y comptent par centaines de mille ! Des centaines de mille qui nous manquent ! Devant ce chiffre je m'arrête éperdu. Il en faudrait si peu de tous ceux-là pour renverser le gouvernement et nous garder au pouvoir jusqu'aux générations les plus reculées¹² !

Voyez comment procèdent les Américains. Eux raisonnent le progrès, ils ont un principe de colonisation régulièrement et partout également appliqué ; tout le sol des États et des Territoires est arpenté d'avance, symétriquement, d'après une même règle invariable. Dès qu'un certain nombre de pionniers vont s'établir dans un endroit, la première chose à laquelle ils pensent est d'avoir un chemin de fer¹³.

¹⁰ Anonyme, *Le Bien public*, 9 juin 1874, p. 2, reproduit dans Buies, *Chroniques II*, p. 425.

¹¹ Oscar Dunn, *L'Opinion publique*, 18 juin 1874, p. 291.

¹² Buies, *Chroniques...*, p. 431.

¹³ Buies, *Chroniques...*, p. 455.

L'industrie, l'émigration vers les États-Unis, la colonisation et le chemin de fer constituent pour Buies des thèmes récurrents. Le chemin de fer deviendra même une véritable obsession. Mais le plus frappant est de constater à quel point sa propre personne prendra de l'importance dans ses chroniques au point d'en devenir le principal sujet. À preuve, ce passage où il s'épanche sur son alcoolisme :

Grands dieux ! quelle jauge il y a chez l'homme, quelle immense capacité d'absorption ! Je ne suis pas un ivrogne, non, certes; tous ceux qui me connaissent ont pu en juger à ma physionomie de cénobite; c'est pour cela que je m'épouvante de la quantité que j'ingurgite, et je me demande combien il faut s'être logé de tonneaux dans l'abdomen pour devenir un vrai pochard¹⁴.

Le sujet de l'alcool et des bonnes mœurs réapparaîtra régulièrement au fil de ses chroniques. Menant une véritable campagne contre les sociétés de tempérance, Buies vantera les mérites de la douce ivresse que lui procurent ses *night caps*. Méprisant les convenances, il se compare à Diogène le cynique. Faisant preuve de peu de retenue et parfois d'impudence, il se livre avec humour et honnêteté au lecteur. Cette attitude est certainement facilitée par le fait que, depuis *La Lanterne*, Buies n'ait comme seule réputation à défendre que celle d'homme libre.

¹⁴ Buies, *Chroniques...*, p. 397-398.

4.2) Vers la modernité littéraire

Que ce soit depuis Québec, le Saguenay, la Malbaie ou la Baie des Chaleurs, Buies confie au lecteur ses réflexions, ses états d'âme. Il parlera de tout, mais toujours à partir de lui-même et de son état d'esprit du moment :

Est-il nécessaire que ma causerie soit régulière et s'enchaîne méthodiquement. Dans ce cas, coupez moi les ailes, étouffez les cris de mon âme. Pour être intéressant, il faut être décousu, excentrique, presque vertigineux ; c'est la condition de la littérature moderne dont tous les excès se font sentir chez nous avant même que nous eussions de littérature¹⁵.

Ce subjectivisme et l'importance dévolue au développement ferroviaire culmineront conjointement dans *Deux mille deux cents lieues en chemin de fer*¹⁶. Transportant le lecteur à travers son voyage en Californie, Buies l'invite à partager tous ses sentiments. Détournant l'attention sur lui, il introduit un référent subjectif qui est le Moi et se substitue au référent objectif que constitue l'Ouest américain. Dès lors, l'objet du récit n'est plus d'informer mais de communiquer son être. Plus qu'un témoignage ou une suite de confidences, ce « *road story* » est révolutionnaire dans le contexte de notre littérature nationale parce qu'il se situe aux croisements des genres. Faisant fi des codes existants, Buies louvoie entre la réalité et la fiction¹⁷.

¹⁵ Buies, *Chroniques...*, p. 212.

¹⁶ D'abord publié sous forme de feuilleton dans *Le National* entre le 18 juillet 1874 et le 8 octobre de la même année, ce récit constituera la pièce maîtresse du volume *Chroniques, voyages etc., etc.*, Québec, typographie de C. Darveau, 1875, 338 p., réédité par F. Parmentier, Buies, *Chroniques II...*, p. 131-293.

¹⁷ À propos de son récit qui sera publié dans le *National*, un critique écrira : « Le voyage de M. Buies à San-Francisco a été une échauffourée, et son œuvre s'en ressent par des écarts d'imagination. Dans cet écrit, le Moi est trop souvent répété, et M. Buies lui-même s'y trouve

À l'instar du chemin de fer, du bateau à vapeur et du télégraphe qui repoussent les horizons des Québécois, Buies réalise ce qu'on pourrait appeler une « séduisante subversion » en imposant à son lectorat l'image d'un individu résolument libre et, qui plus est, attachant. Ses chroniques et récits de voyages annoncent, par leurs propos, leurs formes décousues et leurs tons, l'avènement d'une véritable modernité littéraire¹⁸.

Le succès du premier recueil de chroniques incite Buies à en publier un deuxième, en 1875, qui portera le titre *Chroniques, voyages etc., etc.* Il faut cependant éviter de se méprendre quant à la véritable nature de ce livre. Contrairement au volume paru en 1873, ce n'est pas, à proprement parler, un recueil de chroniques et d'humeurs où humour, liberté et légèreté se retrouvent. Outre le récit du voyage en Californie, il contient plutôt des textes de conférences ainsi qu'un recueil d'essais moralistes : « La peine de mort¹⁹ », « Le préjugé »,

dans une position qui n'est pas bien définie. », Édouard Huot, « Petite revue artistique et littéraire », *L'Opinion publique*, 15 avril 1875, p. 171.

¹⁸ En conclusion à son étude sur le récit de voyage, Pierre Rajotte écrit que, « à défaut d'accéder aux nouvelles valeurs littéraires par les voies habituelles, c'est-à-dire par des genres souvent jugés futiles ou suspects par la critique moraliste de l'époque (ex. roman, théâtre), plusieurs écrivains québécois du XIX^e siècle semblent avoir tenté d'y parvenir autrement. Dans un contexte d'opposition plus ou moins consciemment entretenu, ils ont fait du récit de voyage un lieu d'incubation et d'expérimentation de l'esthétisme moderne. » Pierre Rajotte, *Le récit de voyage. Aux frontières du littéraire*, Montréal, Les éditions Triptyque, 1997, p. 239-240.

¹⁹ Ce thème avait fait l'objet d'un débat, auquel Buies avait participé, à l'Institut canadien les 21 et 25 février 1867. Également, Buies avait signé dans *Le Pays* du 4 juillet 1868 un article intitulé « La peine de mort ».

« Quelques pensées » ou « Le dernier mot ». Dans ces courts essais, Buies partagera ses réflexions métaphysiques :

Peu importe d'où vient la pensée, qu'elle soit sécrétion, qu'elle ait son siège invisible, mais certain, dans un lobe du cerveau, qu'elle soit un fluide électrique, qu'elle soit l'essence de la vie, la résultante de l'organisme, je dis qu'elle ne peut s'éteindre. Cela ne se démontre pas, cela se conçoit, et cette conception est dans mon esprit si forte et si irrésistible, que j'ai beau raisonner moi-même, invoquer les démonstrations les plus irréfutables du matérialisme, j'en viens toujours à me heurter à l'absurde²⁰.

Cette conception de l'esprit éternel, qu'il oppose aux « démonstrations les plus irréfutables du matérialisme », devrait nous en dire long sur l'ambivalence qui le caractérise. De la même façon qu'il est tiraillé entre matérialisme et spiritualisme, Buies oscille entre passion et raison. Alors que sa raison est celle d'un homme de gauche, dominée par des valeurs telles que le libéralisme, le matérialisme et le progrès, sa passion reflète son amour pour l'écriture, la nation canadienne et la culture française. De ces diverses valeurs qui l'animent, jaillira sa seconde mission : le développement économique, social, culturel et intellectuel de ses concitoyens.

4.3 Un écrivain en mal de reconnaissance

Malgré son succès, il semble que Buies ne parvienne pas à se réaliser pleinement dans son rôle de chroniqueur. Insatisfait de produire une littérature en apparence légère et ambitionnant de faire une oeuvre plus utile pour sa

²⁰ Buies, *Chroniques canadiennes...*, p. 344.

patrie, il cherchera la reconnaissance ailleurs. Cela pourrait s'expliquer par la dévalorisation de la forme littéraire au profit du contenu. Alors que la critique juge davantage le texte d'après sa rentabilité sociale que d'après le plaisir esthétique qu'il procure, l'écrivain a de la difficulté à s'affranchir²¹ et Buies s'en plaindra :

Ce qu'il y a de particulièrement douloureux pour l'écrivain digne de ce nom, c'est qu'il ne jouit au Canada d'aucune considération. Il n'y a qu'une petite partie du public qui fasse une différence entre lui et un faiseur de phrases ampoulées, un barbouilleur pâteux, ou un bourreau de langue dont chaque mot est un coin qui s'enfonce dans la phrase. Le public, dont ce n'est pas la faute, a vu tant d'écrits sans couleur, sans idées et sans style, qu'il n'a pu acquérir le sentiment de l'art littéraire²².

Frustré, Buies cessera alors d'écrire des chroniques. Il y reviendra cependant au printemps 1877 à des fins alimentaires :

Encore des Chroniques ! Oui, encore. Je voudrais, dès la première page, déconseiller mes lecteurs de les lire. Et cependant elles sont ma seule ressource, à moi qui n'émerge à aucun budget, à moi rouge avancé, tellement avancé que mes amis m'ont perdu de vue à leur avènement au pouvoir, il y a de cela bientôt quatre ans²³.

Ce dont je me plains, c'est de la chronique elle-même, parce que je lui dois beaucoup, ayant vécu par elle ; je me plains de ce qu'elle a été mon seul refuge, mais en me condamnant à subir le préjugé si commun, si futile et si injuste qui fait de moi un écrivain bon tout au plus à amuser²⁴.

Désolé par les perspectives que lui offrait la chronique, Buies tentera, entre 1874 et 1877, de réorienter sa carrière en asseyant sa réputation sur du

²¹ Voir Lemire, *La littérature québécoise*., p. 111.

²² Arthur Buies, « Prologue » de *Petites chroniques pour 1877*, réédité dans, Buies, *Chroniques II...*, p. 307.

²³ Buies, *Chroniques II...*, p. 297.

²⁴ Buies, *Chroniques II...*, p. 298.

sérieux. Ainsi, lorsqu'en 1874 il donne ses conférences *De la réciprocité avec les États-Unis*²⁵ et *Le chemin de fer du Nord*, il se penche sur le développement du commerce et de l'industrie :

Ce qu'il faut, ce qui est un besoin essentiel, une condition absolue d'existence pour les peuples modernes, ce sont les grands travaux industriels, l'application vaste et répétée de la science, et des voies de communication aussi nombreuses qu'étendues. La vie matérielle est analogue à la vie animale [...] Or, le sang d'un peuple aujourd'hui, c'est le commerce, ce sont les produits de son activité qu'il fait circuler dans tous les sens et qui incessamment, se renouvellent. S'il refuse de se frayer des routes vers les grands centres et les ports de mer qui servent de débouchés à son travail et à son industrie, il périra au milieu même de sa richesse. Les parties éloignées succomberont les premières, puis la tête et le cœur suivront²⁶ .

Ce qu'il nous faut, à nous comme aux États-Unis, c'est la réciprocité dans le plus bref délai ; protection contre tous les autres pays, libre-échange avec les Américains ; détruire les douanes à l'intérieur, les élever partout sur la frontière maritime. Par ce moyen seul, notre jeune industrie prendra un vaste essor, et les inépuisables produits de nos forêts, des eaux et du sol, auront un libre cours sur un marché qui, avant dix ans, sera le premier marché au monde²⁷ .

Ce libre-échange commercial avec les États-Unis pour lequel Buies plaide activement depuis *L'Indépendant*, fera encore l'objet de chroniques en 1877 :

Nous avons la clef de l'objection peut-être la plus formidable que les Américains feraient à un nouveau traité de réciprocité commerciale, la crainte de voir une énorme quantité de produits anglais envahir les États-Unis en passant par le Canada. C'est ici qu'on voit bien qu'un *Zollverein* ou Union Douanière, joint à l'adoption du tarif américain contre tous les autres pays, y compris l'Angleterre elle-même, résoudrait immédiatement cette difficulté²⁸ ; mais comment proposer ce moyen dans notre état de dépendance coloniale ?

²⁵ Notons que la conférence de Buies incorpore plusieurs extraits d'articles ayant paru un an plus tôt dans *Le National* sous le titre « La question de la Réciprocité ». Pour la référence complète voir la bibliographie.

²⁶ Buies, *Chroniques...*, p. 251.

²⁷ Buies, *Chroniques II...*, p. 249.

²⁸ *Le National*, 14 juillet 1877, p. 2, reproduit dans Buies, *Chroniques II...*, p. 444-445.

* * * * *

On a vu depuis le début de cette étude que Buies fut successivement polémiste, pamphlétaire, chroniqueur, conférencier et écrivain; qu'il s'est penché sur un large éventail de questions, qu'elles soient d'ordres religieux, philosophique, culturel, politique, social, économique, ou industriel. On vient également de constater qu'il a souffert du manque de prestige associé à son activité littéraire et qu'il cherche alors à redéfinir son rôle social. S'identifiant à la figure de l'homme de lettres telle qu'elle existe en France, Buies s'efforcera de donner un nouveau prestige à son statut d'écrivain. Ce faisant, il va promouvoir une fonction dont l'expression n'existe pas encore : celle de l'intellectuel.

V Arthur Buies, prototype de l'intellectuel moderne au Québec?

Alors que l'épithète « intellectuel » existait depuis le XIII^e siècle, le mot ne s'est substantivé, en français, qu'à la fin du XIX^e siècle et son usage n'est devenu courant qu'à la suite de l'affaire Dreyfus. Selon certains, cette apparition du substantif correspond à une situation historique donnée, à une étape de l'évolution de la société. Suivant cette logique, ce serait commettre un anachronisme que d'utiliser le nom « intellectuel » pour désigner une réalité antérieure à l'apparition du concept. C'est notamment l'hypothèse qui soutend les travaux de Christophe Charle, historien français s'inspirant de la sociologie de Pierre Bourdieu¹. Pour d'autres, une démarche anticipatrice a toute sa raison d'être. Ainsi, en 1957, Jacques Le Goff n'a pas hésité à parler des « intellectuels au Moyen Âge². » Trente ans plus tard, il justifiait sa position en écrivant « [...] le *Selbstbewusstsein* comporte des variantes et des degrés et quelle que soit l'importance de la prise de conscience et de son affirmation à travers le vocabulaire, les phénomènes peuvent historiquement exister sans correspondre à un mot ou à un concept³. »

¹ Christophe Charle, *Naissance des «intellectuels»...*, 212 pages.

² Jacques Le Goff, *Les intellectuels au Moyen Âge*, Paris, Le Seuil, 1985 (1957), 192 pages.

³ Jacques Le Goff et Béla Köpeczi (dir.), *Intellectuels français et intellectuels hongrois, XIII^e-XX^e siècles*, Budapest, Paris, Akadémiai Kiado, Éd. Études CNRS, 1985, p. 11. Pour une synthèse récente de l'histoire des intellectuels, on consultera François Dosse, *La marche des idées. Histoire des intellectuels, histoire intellectuelle*, Paris, Éditions La Découverte, 2003, 354 pages.

5.1 Peut-on parler d'intellectuels au Québec au XIX^e siècle?

Plus près de nous, Yvan Lamonde s'est demandé si l'historien pouvait épistémologiquement outrepasser l'anachronisme et parler d'« intellectuels » québécois au XIX^e siècle⁴. Ayant établi une phénoménologie possible de l'intellectuel, Lamonde concluait cependant que ce rôle social (qu'il ne définit d'ailleurs pas) était impossible car les « conditions socioculturelles » qui eussent pu le permettre manquaient. Selon Lamonde, l'absence d'un enseignement universitaire laïque et l'emprise de l'idéologie cléricale expliqueraient l'impossibilité de l'intellectuel au Québec au XIX^e siècle⁵. Utilisant une définition de l'intellectuel qu'il emprunte à Pascal Ory et Jean-François Sirinelli⁶, à savoir, un « homme du culturel [...] mis en situation d'homme du politique », Lamonde terminait ainsi :

Écrivains, journalistes, professeurs peuvent se définir et être définis comme intellectuels lorsque la politique — partisane — devient le politique, le civique. Arthur Buies s'y essaie sur le mode de la dérision et du dilettantisme; Edmond de Nevers, le voyageur sinon l'exilé, pose le problème. Mais la solution appartient au siècle suivant.

Pour toutes ces raisons, c'est faire un anachronisme que de parler d'« intellectuels » canadiens-français ou québécois au XIX^e siècle. Parler d'« intellectuels », c'est faire fi de la réalité historique, c'est gommer les conditions qui rendaient impossible ce rôle social [...]

Il faut donc pour confirmer, nuancer ou infirmer ces hypothèses, poursuivre la recherche sur le XIX^e siècle en cherchant les occurrences de l'épithète et du substantif dans des

⁴ Yvan Lamonde, « Les " intellectuels " francophones au Québec au XIX^e siècle : questions préalables », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 48, n. 2, automne 1994, p. 153-185.

⁵ Lamonde, « Les " intellectuels " francophones au Québec... », p. 176-179.

⁶ Pascal Ory et Jean-François Sirinelli, *Les intellectuels en France de l'affaire Dreyfus à nos jours*, Paris, Armand Colin (1986), 2e édition, 1992, p. 10, cité par Lamonde, « Les " intellectuels " francophones au Québec... », p. 177.

⁷ Il faut savoir que Lamonde relève une première occurrence du substantif au Québec en 1901.

corpus et des correspondances d'auteurs tels que Parent, Dessaulles, Buies, Fréchette, Crémazie, de Nevers, Routhier ou Tardivel⁸.

Si cet article rend compte de la domination des pouvoirs politique et religieux à l'intérieur du champ intellectuel québécois au XIX^e siècle, sa conclusion, en revanche, laisse pantois⁹.

Andrée Fortin a pour sa part cherché à comprendre l'insertion des intellectuels dans le social à partir des journaux et revues car, contrairement à ce qui s'est passé en Europe, le journal est apparu chez nous bien avant l'université et constituerait donc un premier repère où rechercher l'intellectuel¹⁰. Présentant celui-ci comme un « "définiteur" de situation qui analyse de manière critique pour ensuite formuler des solutions, des propositions d'actions », Fortin remonte au début du XIX^e siècle afin de mettre en évidence la transformation du rôle des intellectuels à travers les modalités de leur prise de parole. Sa thèse montre que, à la fois produits et moteurs de la modernité, les intellectuels québécois se dissocient progressivement de la politique partisane au cours du XIX^e et mettent en place leurs propres institutions.

⁸ Lamonde, « Les "intellectuels" francophones au Québec... », p. 179.

⁹ Dans le recueil dirigé par Manon Brunet et Pierre Lanthier, *L'inscription sociale de l'intellectuel*, plusieurs historiens ont critiqué l'approche nominative d'Y. Lamonde. Dans sa contribution à l'ouvrage, Fernande Roy a notamment écrit que les journalistes canadiens-français du XIX^e avaient contribué à créer l'espace public de discussion pour qu'il y ait un engagement social possible et qu'il fallait leur reconnaître le titre d'intellectuel, Fernande Roy, « Les intellectuels canadiens-français du siècle dernier : les journalistes », *L'inscription sociale de l'intellectuel*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 2000, p. 350.

¹⁰ Andrée Fortin, *Passage de la modernité. Les intellectuels et leurs revues*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1993. 406 pages.

Qualifiant ces premiers intellectuels de « porteurs de flambeaux » qui se donnèrent d'abord la mission patriotique de fonder la spécificité du sujet québécois, Fortin émet l'hypothèse selon laquelle c'est une fois le « Nous québécois » bien spécifié, qu'un « Nous intellectuel » émerge¹¹.

Dans cette optique, Arthur Buies présente toutes les caractéristiques représentatives de l'intellectuel moderne. Affranchi des pouvoirs politique et religieux, il est de tous les combats et ira jusqu'à prêcher la formation d'une élite intellectuelle qui serait appelée à remplir ce rôle social pour lequel on est alors à court d'expression.

5.2) Plaidoyer pour l'émergence d'un nouveau type de pouvoir

Afin de légitimer un statut qui conviendrait davantage à ses aspirations, Buies définit ce que devrait être le rôle du « journaliste-écrivain » dans une conférence intitulée *La presse canadienne-française et les améliorations de Québec*. Véritable manifeste pour la professionnalisation du journalisme, Buies parle de ce métier comme d'une mission nécessaire à l'avancement des intelligences :

¹¹ Fortin, *Passage de la modernité...*, p. 1-13. Cette hypothèse rejoint celle de Mary Lu MacDonald qui considère que les principales préoccupations des intellectuels québécois du XIX^e étaient l'élaboration du concept de nationalité, la recherche de racines historiques pour étayer cette nationalité, ainsi que le développement de théories et de méthodes scientifiques, Mary Lu MacDonald, « La démarche intellectuelle au Québec anglais avant 1882 », *L'inscription sociale de l'intellectuel*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 2000, p. 62-63.

[...] cette carrière, qui n'est faite que pour des apôtres et qui a la plus haute des missions à remplir [...] qui cherche à satisfaire avant tout le besoin le plus noble, à contenter ce qu'il y a de plus digne en l'homme, l'avidité de connaître, carrière, qui par cela même qu'elle a en vue l'humanité entière, et que chaque homme, fût-ce le dernier de tout un peuple, a droit de lui faire appel contre un abus, une iniquité ou un vice quelconque des institutions de la société ou des lois, ne devrait être accessible qu'aux hommes du plus grand mérite, joignant au talent et aux connaissances un esprit élevé, une conscience ferme et un caractère impervertible, carrière qui par cela seul qu'elle est une mission exige au moins un noviciat préalable et une consécration qui en autorise l'exercice...¹²

Pour Buies, le « journaliste-écrivain » est investi de la mission d'éduquer et de protéger l'ensemble des citoyens, de transmettre les voix de la science et du progrès. En bref, il s'agit de créer au Canada français un pouvoir intellectuel laïque susceptible de renverser l'hégémonie « cléricalo-conservatrice »¹³. Cette vocation, telle que Buies la conçoit, ressemble tellement à celle de l'intellectuel, qu'il est difficile de ne pas établir de lien entre Zola et Buies lorsque ce dernier parle de défendre « chaque homme, fût-ce le dernier de tout un peuple », qui serait victime d'une injustice. Le parallèle est encore plus frappant si on considère qu'ils sont parfaitement contemporains. Nés tous deux en 1840, Buies s'éteindra en 1901, un an avant Zola¹⁴. Insistant sur la mission sociale du

¹² Arthur Buies, *La presse canadienne-française et les améliorations de Québec*, Québec, typographie de C. Darveau, 1875, p. 5-6.

¹³ Selon Francis Parmentier, Buies utilise, pour réussir ce « coup de force symbolique », un vocabulaire « symboliquement rentable » : apôtres, mission, noviciat *etc.* Francis Parmentier, « Arthur Buies et la presse québécoise... », p. 55.

¹⁴ À propos de Zola, Buies écrira : « Je veux vous dire en terminant que je ne suis pas tout à fait d'accord avec vous au sujet de Zola; je trouve que vous ne rendez pas suffisamment justice à ce cyclope, à cet encelade, à cet énorme penseur, à ce débrouilleur de monde et d'idées; mais qu'importe! Cela est matière de tempérament et aussi beaucoup du point de vue où l'on se place. Sans doute Zola est assez souvent lourd, empêtré dans les détails, mais ces défauts ne sont qu'apparents et relatifs; prenez chaque passage en particulier et vous verrez qu'il change

journalisme, Buies réitère la nécessité absolue d'une instruction laïque et moderne apte à former des « hommes capables » :

Or, je dis et j'affirme que si notre système d'éducation n'est pas entièrement remodelé, c'est-à-dire, si on ne le fait pas moderne, avant dix ans la démarcation entre nous et les anglo-saxons sera parfaitement tranchée ; seulement nous occuperons l'arrière plan¹⁵.

Constatant que le journalisme canadien français ne remplit manifestement pas le rôle qu'il souhaiterait, Buies conclut sa conférence comme suit :

[...] chez nous, au contraire, la presse, au lieu de former le goût et l'opinion publique, suit l'un et l'autre tête baissée ; elle ne remplit pas un rôle et ne fait que du bruit, la seule ressource des impuissants.

De tout ceci, messieurs, vous avez conclu comme moi que, pour faire des rédacteurs, il faut une instruction qu'on ne nous donne pas dans notre pays, et aussi une éducation qui fait les hommes bien élevés, complément indispensable à tous ceux qui sont appelés souvent à porter une grande responsabilité pour leurs paroles¹⁶.

Ce combat pour une « instruction » moderne, Buies le mènera dès l'année suivante en créant le journal *Le Réveil*.

de caractère, et peut-être aussi modifierez-vous votre jugement. » Buies à Hector Garneau, 22 novembre 1896.

¹⁵ Buies, *La presse canadienne-française...*, p. 14.

¹⁶ Buies, *La presse canadienne-française...*, p. 16.

5.3) L'intellectuel isolé

Après l'abolition du ministère de l'Instruction publique en 1875¹⁷, Buies fonde *Le Réveil*. Ce journal est financé en partie par Joseph Doutre¹⁸ qui, demeurant dans l'ombre, n'hésite pas à faire pression pour que Buies traite davantage des matières religieuses desquelles il avait justement promis de s'abstenir dans son prospectus :

[...] Je vous ai cru de taille à réveiller notre jeunesse. C'est un beau rôle pour vous. La presse est à peu près la seule carrière qui vous convienne. Vous faites de vous même une expérience décisive; si vous manquez votre but cette fois, je ne sais plus où et à quoi vous vous rattacheriez pour être utile à vous-même et aux autres. Si donc vous êtes entré là-dedans le coeur léger au point de faillir à votre mission, vous n'auriez plus droit d'en appeler à vos amis. Vous pouvez si vous voulez¹⁹.

Comme souvent lorsque la raison de Buies réagit avec passion, c'est que celui-ci ressent le besoin de répondre au conservatisme régnant. Aspirant déconfessionnaliser les intelligences et insuffler l'esprit de progrès parmi ses compatriotes, il attaque les politiciens canadiens-français pour leur couardise et dénonce la main mise cléricale sur l'éducation. À l'instar de Jules Ferry en

¹⁷ En 1875, le premier ministre Boucher de Boucherville remplace le ministère de l'Instruction publique par un surintendant qui à la charge de veiller sur les deux comités confessionnels mais n'est plus redevable devant les élus. Ruby Heap, « Les relations Église-État dans le domaine de l'enseignement primaire public au Québec : 1867-1899 », *Société canadienne d'histoire de l'Église catholique*, n. 50 (1983), p.186 (183-199)

¹⁸ Joseph Doutre (1825-1886), auteur de *Les fiancés de 1812*, est un membre actif de l'Institut canadien dont il fut le président en 1852 et 1867. Avocat de profession, c'est lui qui défendra la veuve Guibord lorsque M^{re} Bourget voulut empêcher que son défunt mari ne soit enterré en sol catholique.

¹⁹ Joseph Doutre à Buies, 28 juin 1876, dans Buies, *Correspondances...*, p. 125-126.

France, il revendiquera une éducation moderne, laïque, gratuite et obligatoire pour tous :

Pour nous, l'éducation publique est la première question, pour ne pas dire l'unique question. Elle ne prime pas, elle absorbe toutes les autres [...], la diffusion de l'enseignement est le premier devoir de l'État, et la première des réformes à accomplir quand l'enseignement donné est insuffisant et ne répond pas au degré de civilisation et de progrès d'une époque et prive ainsi le peuple de la place à laquelle il a droit parmi tous les autres²⁰.

Ce journal permet aussi à Buies de régler ses comptes avec d'anciens alliés qui avaient donné leur aval au démantèlement du ministère de l'Instruction publique. Si, après l'arrivée au pouvoir des libéraux fédéraux en 1874, il pouvait encore espérer une « sinécure²¹ », il devient cependant évident qu'à partir de 1875, il n'a plus aucune sympathie pour quelque parti politique que ce soit. Ses écrits seront donc libérés de partisanerie et écorcheront le parti libéral :

[...] faisons la distinction entre ce qu'on est convenu d'appeler par une ironie cruelle « libéral » et les nombreux individus, les libéraux sérieux et vrais, qui brûlent du désir d'échapper à ce parti qui ne représente rien, qui ne signifie rien, qui n'est pas un principe exprimé dans un programme quelconque, et dont l'invariable devise, qu'il soit au pouvoir ou dans la minorité est : concession, louvoisement, équivoque, détour, temporisation, hypocrisie²².

Le Réveil rappellera par moment *La Lanterne* et, retournant à ses premières amours, Buies se fera pamphlétaire. Cultivant l'art de l'invective ou tournant

²⁰ *Le Réveil*, 25 novembre 1876, p. 405 et 407.

²¹ Alfred De Celles raconte qu'en 1874, après une soirée bien arrosée à amuser de gros bonnets libéraux, Buies s'était convaincu d'obtenir une sinécure dans la fonction publique qui lui permettrait d'écrire et de boire à la fois. « Arthur Buies », *La Presse*, 16 février 1901, p. 14.

²² *Le Réveil*, 7 octobre 1876, p. 293.

les choses en dérision, il se laissera parfois emporter par sa plume plutôt que d'exposer méthodiquement des arguments. Ceci ne sera pas sans déplaire à son austère commanditaire :

[...] Voilà la seule carrière qui semble vous convenir et vous allez la ruiner cette fois pour toujours si vous ne vous mettez pas à l'oeuvre [...] Allons! N'êtes-vous pas capable de vous éveiller! Vous ne savez pas ce que c'est que de travailler, évidemment. Le travail de fantaisie n'est pas un travail, c'est une distraction. Il faut que vous en connaissiez un autre à peine de n'être jamais grand'chose avec tout votre talent. C'est cela que je cherche en vous. Si vous n'y arrivez pas vous-même, nous devons renoncer à l'espoir de faire de vous un homme ²³ .

Les discours anticléricaux de Buies entraîneront la condamnation du journal par M^{gr} Taschereau et effraieront plusieurs abonnés qui se désisteront ²⁴ . On peut cependant avancer l'hypothèse selon laquelle Buies disait à voix haute ce que certains préféraient taire par opportunisme, par exemple cette lettre de Laurent-Olivier David :

[...] Je ne suis pas aussi libéral que tu l'es, je n'approuverai pas probablement tout ce que tu écriras, mais tu rendras un grand service à la société si tu sais mettre à nu et flageller les crétiens qui se cachent derrière la soutane des prêtres pour injurier des hommes qui croient sincèrement, mais qui ne veulent pas se laisser abrutir. Ceci pourra te servir, mais c'est entre nous. Il ne faut pas que tu dises que cela vient de moi ²⁵ .

Malgré son déménagement de Québec à Montréal, *Le Réveil* cessera de paraître en décembre 1876. Retournant momentanément à la chronique pendant l'année 1877, Buies livrera en 1878 un troisième recueil. Dans le

²³ Joseph Doutre à Buies, 16 juillet 1876, dans Buies, *Correspondance...*, p. 126-128.

²⁴ Voir les lettres de J-A Charlebois, Théodore Paquet, Gaspard Le Moine et Charles Langelier dans Buies, *Correspondance...*, p. 124 et 129-131.

²⁵ Laurent-Olivier David à Arthur Buies, 8 juin 1876, dans Buies, *Correspondance...*, p. 123-124

prologue de *Petites chroniques pour 1877*, il partage ses impressions sur le champ littéraire canadien. Malheureusement peu connu, ce texte frappe par sa lucidité et mérite une attention particulière.

Se plaignant de la chronique qui le confine à un rôle d'« amuseur public », Buies déplore le peu d'ouvrages intellectuels sérieux. Bien qu'il reconnaisse que de louables efforts soient menés pour créer une « véritable littérature nationale », Buies reste insatisfait des lents progrès accomplis. Imputant cet état à l'absence d'un solide corps critique, il écrit :

On ne peut pas faire chez nous de travail intellectuel difficile ; on n'y a pas été formé. Or la critique, la vraie, est très difficile ; elle l'est souvent plus que l'œuvre sur laquelle elle s'exerce. En effet, la plupart des ouvrages modernes sont de pure imagination ; il n'y a qu'à laisser cours pour enfanter, pourvu qu'on sache sa langue et qu'on ait observé avec fruit, tandis que la critique exige, outre des études extrêmement variées, un goût pour ainsi dire infaillible, tant de qualités et de talents divers qu'on peut la regarder à bon droit comme le plus redoutable des travaux de l'esprit²⁶.

Conscient de la nécessité d'une véritable critique, Buies met en lumière la faiblesse du champ littéraire canadien. En l'absence d'institutions littéraires autonomes, la consécration des œuvres se fait par des instances extérieures et la littérature reste subordonnée²⁷. À cet égard, la principale instance de diffusion du livre est l'institution scolaire. L'auteur désireux d'y avoir accès doit d'une part ne pas déplaire aux communautés religieuses enseignantes ainsi qu'aux

²⁶ « Prologue » de *Petites chroniques pour 1877*, dans Buies, *Chroniques II...*, p. 301.

²⁷ Pour un aperçu théorique des facteurs déterminants l'autonomie du champ, voir Pierre Bourdieu, *Les règles de l'art : genèse et structure du champ littéraire*, Paris, Seuil, 1992, p. 5-9.

évêques qui contrôlent les commissions scolaires et, d'autre part, avoir ses entrées au gouvernement qui, depuis 1876, achète les livres qui sont distribués en guise de récompense aux élèves méritants²⁸.

Insatisfait de la critique qui ne peut être « plus indépendante, plus approfondie ni plus sérieuse que les ouvrages mêmes qu'elle feint d'examiner²⁹ », dégoûté par ceux qui se proclament écrivains mais qui se servent de la littérature au lieu de la servir, Buies rappelle aux hommes de lettres canadiens leurs responsabilités. Dans une société où l'instruction fait défaut, il implore l'écrivain indépendant de remplir ce devoir sacré qui consiste à faire rejaillir la lumière et le progrès parmi le public lecteur. Il faut mentionner que pour Buies, « toute littérature réelle est impossible dans un pays où l'on ignore les sciences et les arts³⁰ ». Encore une fois, Buies demande aux écrivains de remplir ce rôle social qu'on appellera intellectuel :

Les quelques rares hommes qui tiennent une plume libre, indépendante des coteries, des cliques mesquines et risibles qui s'emparent chaque jour davantage du domaine de la littérature canadienne, ont des devoirs à remplir envers la partie saine des lecteurs. Ils n'ont pas le droit de préserver pour eux ce qu'ils pensent. L'idée, aussitôt éclosée, appartient à tous; elle est le patrimoine commun de tous ceux à qui il peut être utile ou avantageux de la connaître; et l'écrivain, qui dédaigne la communiquer, dérobe au public ce qui lui est dû; il lui enlève la part qu'il doit contribuer à ses lumières et à ses progrès; il

²⁸ Lemire et Saint-Jacques (dir.), *La vie littéraire au Québec, t. 4* Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 1999, p. 204-209

²⁹ Buies, *Chroniques II...*, p. 300.

³⁰ Buies, *Chroniques II...*, p. 303.

s'esquive d'un devoir sacré dont rien ne saurait l'affranchir, pas même la désolante perspective de rester longtemps incompris ou de n'être pas écouté³¹.

En parlant des « coteries, des cliques mesquines », Buies fait sans doute référence à l'affrontement qui oppose les membres du Cercle catholique de Québec³² aux écrivains de la « Société d'admiration mutuelle³³ ». Alors que cette lutte à l'intérieur du champ littéraire est l'indice d'une autonomisation croissante, le débat demeure prisonnier de la logique manichéenne ultramontaine³⁴. Il faudra attendre la création de la Société royale du Canada en 1882 pour qu'une reconnaissance entre pairs basée sur un principe de compétence littéraire ne commence à s'imposer³⁵.

Seul dans son camp, Buies porte une forme de messianisme qui le rapproche dans une certaine mesure des ultramontains, et porte aussi les idéaux laïques de leurs adversaires. Rêvant que la littérature canadienne fasse rejaillir le génie de la « mère-patrie intellectuelle », il se montre cependant lucide quant aux chances qu'elle y parvienne dans une société où la majorité de ses concitoyens est aux prises avec « les nécessités de la vie » :

³¹ Buies, *Chroniques II...*, p. 309.

³² Composé d'ultramontains tels Adolphe-Basile Routhier, Jules-Paul Tardivel, Narcisse-Eutrope Dionne et Joseph-Octave Fontaine *et al.*

³³ Ce nom a été donné en dérision par les membres du Cercle catholique à des écrivains aussi divers que Casgrain, Marmette, Faucher de Saint-Maurice, Fréchette, Sulte *et al.*

³⁴ Lemire et Saint-Jacques (dir.), *La vie littéraire au Québec, t. 4...*, p. 146-149.

³⁵ Pierre Rajotte, « La sociabilité littéraire au Québec : de l'usage public de la raison à la reconnaissance d'une légitimité fondée sur un principe de compétence », *Voix et images*, vol 27, no 2, hiver 2002, p. 196-214.

Comment veut-on que la littérature soit une carrière dans un pays où chacun est constamment en présence des inflexibles nécessités de la vie, où le combat pour le pain quotidien ne laisse pas de loisir et absorbe toute l'activité de l'esprit et du corps? Nous possédons à peine les éléments même de la vie matérielle. Une foule de choses qui seraient d'un rapport aisé, et même très lucratives, sont laissées de côté, faute de population et de moyens. Nous sommes tenus de résoudre l'existence dans un cadre restreint, quand d'inépuisables richesses naturelles sollicitent de toutes parts le travail et l'exploitation. Aussi les lettres ne peuvent-elles aspirer à devenir une carrière que dans les pays de civilisation très avancée, où des fortunes nombreuses sont depuis longtemps acquises, où une très grande partie du public a des loisirs, [...] où, enfin, l'éducation générale, répandue sur une foule d'objets, dans les sciences et dans les arts, crée un besoin, non seulement d'activité, mais encore de jouissance intellectuelle, qui offre aux lettres une carrière toute tracée et comme nécessaire³⁶.

Convaincu que le progrès intellectuel est impossible sans le développement économique et matériel de l'ensemble de la province de Québec, on comprend alors mieux que Buies devienne le collaborateur du curé Labelle.

5.4) L'écrivain au service de la colonisation

Lorsque Buies rencontre le curé Labelle en 1879, il est fatigué par les combats de jeunesse, isolé, ruiné et miné par l'alcool³⁷. Figure paternelle et rassurante, Labelle deviendra aussitôt son ami et confident et lui conseillera d'adopter une hygiène de vie que Buies s'empressera de suivre³⁸.

³⁶ Buies, *Chroniques II...*, p. 303-304.

³⁷ La correspondance de Buies ne contient que trois lettres datées entre le 27 décembre 1877 et le 21 avril 1879 qui témoignent toutes de la profonde misère financière dans laquelle il se trouvait. Il emprunte successivement de l'argent à sa tante Cassault, son cousin Tessier et Benjamin Sulte. Voir Buies, *Correspondance...*, p. 132-133.

³⁸ Arthur Buies, *Au Portique des Laurentides. Le curé Labelle*, Québec, 1891, p.38-50.

En m'imposant d'aller à la messe tous les matins, à une heure fixe, je commence chrétiennement une journée dont toutes les heures se trouvent ensuite comme réglées naturellement. Il n'y a plus moyen de me coucher tard et de passer la veillée en bêtises coupables. Et puis le sommeil, dont je redoutais l'absence, reprend peu à peu l'habitude de visiter mon lit sans provocation, non plus comme lorsque je le forçais par le gin ou le whiskey, à venir bon gré mal gré³⁹.

Séduit par la possibilité d'associer ses forces à celles du sympathique curé, Buies entrevoit enfin la possibilité d'acquérir une certaine légitimité en participant à l'édification d'une « littérature véritablement nationale » qui servirait le grand projet de colonisation⁴⁰ :

[...] je suis à la veille d'avoir une bonne situation aux terres de la Couronne. Il s'agit de me faire faire des monographies complètes de toutes les vallées du Canada. De cette façon je pourrais intercaler une biographie du curé Labelle et un exposé de tous ses travaux dans la vallée de l'Ottawa⁴¹.

En juin 1879, le curé Labelle réussit à faire employer Buies à la Commission des terres publiques. Le 23 avril 1881, ce dernier sera même

³⁹ Buies à Alfred Garneau, 29 mai 1879, dans Buies, *Correspondance...*, p. 137.

⁴⁰ Ainsi que l'a montré Gabriel Dussault, l'idéal de la colonisation aura, dans le Québec de la fin du XIX^e siècle, un pouvoir d'attraction sur l'ensemble des élites canadiennes-françaises, tant libérales que conservatrices. À cet égard il écrit : « [...] cette convergence autour d'intérêts particuliers essentiellement divers, ne suffit cependant pas à expliquer pourquoi il (l'idéal de colonisation) prend les traits d'un message de salut collectif, pourquoi il suscite une telle effervescence, ni pourquoi il est avec une pareille unanimité reçu et porté par des individus et des groupes qui, au sein de la collectivité canadienne-française de l'époque, occupent des positions fort différentes et sont profondément divisés sur d'autres questions », Gabriel Dussault, *Le curé Labelle. Messianisme, utopie et colonisation au Québec 1850-1900*, Montréal, Hurtubise HMH, 1983, p. 331. Serge Courville montre pour sa part que les idéologies de colonisation gagnent à être étudiées dans un contexte globale. Ayant pris naissance dans l'Empire britannique, les idéaux de colonisation des territoires vierges ont ensuite pris racines en Amérique. À l'origine conçus pour encourager l'économie marchande et étendre les zones d'influences économiques des zones déjà développées, les discours portant sur la colonisation ont également prôné une régénérescence de la société capitaliste et urbaine en encourageant un retour à la terre. Courville donne par ailleurs la mesure de la spécificité québécoise qu'il explique par un attachement aux idéaux chrétiens de la France d'Ancien Régime, Serge Courville, *Immigration, colonisation et propagande*, Sainte-Foy, Multimonde, 2002, p. 623.

⁴¹ Buies à Alfred Garneau, 3 mai 1879, dans Buies, *Correspondance...*, p. 138.

nommé agent général de la colonisation⁴². Cette nouvelle situation permettra finalement à Buies de s'adonner à la confection d'œuvres durables comme il l'avait souhaité. Il avait amorcé la description du Nord dans ses chroniques, à l'avenir il cherchera en plus à convaincre. Ardent patriote, à l'instar du curé Labelle, Buies croit, comme ce dernier, que c'est l'occupation du territoire qui freinera l'émigration vers les États-Unis et assurera l'avenir des Canadiens français⁴³. Préparant une monographie sur « le Nord » (les Laurentides), il écrit :

Je n'ai rien négligé pour me mettre au courant de tout ce qu'il sera utile de connaître et de tout ce qui pourra retenir les Canadiens dans leur pays en le leur faisant connaître et par suite aimer davantage. Vous le savez, ce que les Canadiens connaissent le moins, c'est leur propre pays, mais c'est ce qu'il faut essayer de leur faire connaître le plus dorénavant⁴⁴.

Les similitudes entre les deux hommes ne s'arrêtent pas là : pour eux, la colonisation des terres doit être accompagnée du développement de l'industrie et de la construction de voies ferrées. C'est donc de celui qui personnifie, selon lui, la raison, la science et le progrès que Buies se fait le propagandiste officiel⁴⁵. Les vingt dernières années de la vie de Buies seront marquées par cette utopie

⁴² Lamontagne, *Arthur Buies...*, p.166.

⁴³ Cette conviction n'est pas nouvelle : dès 1863, Buies manifeste son intérêt pour la colonisation, voir *Le Défricheur*, 19 novembre 1863 ; 26 novembre 1863, p. 4.

⁴⁴ Buies au curé Labelle, 11 août 1881, dans Buies, *Correspondance...*, p. 148.

⁴⁵ Pour un bref aperçu de la collaboration entre les deux hommes voir Dussault, *Le curé Labelle...*, p. 143 et suivantes; Lamontagne, *Arthur Buies...*, p. 164-177.

de reconquête du territoire. Par sa plume, il fera découvrir « l'image du pays possible⁴⁶ » :

Animé par dessus toutes choses, d'une tendresse profonde pour la race à laquelle j'appartiens, amoureux de son prestige et désireux de contribuer de toutes mes forces à l'assurer et à le maintenir, je viens avec empressement apporter le concours de ma plume et de mon expérience au gouvernement actuel⁴⁷.

Il faut que le petit peuple canadien-français s'accroisse et se fortifie sur son propre sol s'il veut faire une concurrence au moins égale, sinon victorieuse, aux races scandinave, teutonnes et anglo-saxonne qui débordent à flots pressés sur le continent. Il le faut, parce que ces races nous sont pour le moins antipathiques, sinon hostiles à des degrés divers, et parce que rien ne leur conviendrait mieux que notre disparition⁴⁸.

Pénétré de l'idée que dans la colonisation se trouve la solution de toutes les autres questions, que la possession du sol assure la souveraineté à l'individu comme au peuple [...] le curé Labelle a senti que la colonisation méthodique d'une région spéciale valait bien les efforts et les dévouements de toute une vie consacrée aux plus patriotiques et aux plus nobles labeurs⁴⁹.

Les exemples qui précèdent décrivent bien le but patriotique que Buies a servi pendant la dernière partie de sa vie. Le curé Labelle ayant eu une grande influence sur lui, son libéralisme radical s'est provisoirement mis en retrait pour laisser la place à l'oeuvre de reconquête nationale. Cependant, « on ne compte pas avec 20 ans d'habitudes comme avec une belle-mère⁵⁰ » et Buies fera de fréquentes rechutes d'alcoolisme qui lui vaudront de perdre son poste d'agent général de la colonisation :

⁴⁶ La formule est de Georges-André Vachon, « Arthur Buies, écrivain », *Études françaises*, vol. VI, n.3, 1971, p. 294.

⁴⁷ Arthur Buies, *L'Outaouais supérieur*, Québec, Darveau, 1889, p. 13.

⁴⁸ Buies, *L'Outaouais supérieur...*, p. 20-21.

⁴⁹ Buies, *L'Outaouais supérieur...*, p. 26.

⁵⁰ Buies à Alfred Garneau, 3 mai 1879, dans Buies, *Correspondance...*, p. 136.

J'ai appris à Montréal, avec regret que vous aviez oublié vos bonnes résolutions. On me rapporte que parfois mon vicaire s'oublie un peu trop. Je dois vous dire qu'il y a déjà des plaintes contre vous au sujet de l'intempérance et s'il s'élève une tempête contre vous, je ne pourrai tenir tête à l'orage parce que vous m'ôtez les armes pour vous protéger [...] Pensez-y, cher ami, sans la fréquentation des sacrements et la fuite des mauvaises occasions, vous serez emporté de temps à autre par un courant qui à la fin sera fatal⁵¹.

Privé d'un revenu stable, Buies se démènera comme jamais pour ne vivre qu'en sa qualité d'écrivain et en essayant, le plus possible, d'éviter la chronique. Voulant laisser des œuvres durables à la postérité, qu'il pourra écrire à son rythme, il prépare une série de monographies portant sur les différentes régions du Québec qu'il fera imprimer à compte d'auteur⁵². Afin de vendre ses ouvrages au gouvernement et qu'ils soient distribués dans les écoles, Buies leur donnera un caractère inattaquable en parlant de l'expansion de la race et de la culture française. Son messianisme laïque se cachera désormais sous un couvert pédagogique prêchant le développement de l'industrie et des carrières scientifiques.

⁵¹ Antoine Labelle à Buies, dans Buies, *Correspondance...*, p. 160-161

⁵² Pierre de Grandpré présente Buies comme le premier écrivain à n'avoir vécu que de sa plume. Pierre de Grandpré (dir.), *Histoire de la littérature française du Québec*, t. I, Québec, Beauchemin, 1967, p. 321-322. À ce propos, Alfred De Celles écrit : « Je n'ai connu qu'un auteur canadien qui ait tenté l'entreprise de vivre de ses livres, et encore m'est avis qu'il touchait une petite rente, héritage d'une vieille tante. Je veux parler de Buies. Il m'expliquait un jour son système " J'écris mes livres moi-même et je les vends moi-même : de cette façon, je touche tout ce qu'ils sont susceptibles de donner ; mais quelle besogne de chien ! Je défie qui que ce soit de m'imiter". », *Le Soleil*, 28 octobre 1903.

5.5) Soubresauts et déceptions

Comme l'a montré Jean-Pierre Thussseau, on ne peut parler de « conversion totale » car même après 1880, Buies a signé certains de ses articles les plus anticléricaux. Ainsi, à la suite de la condamnation de *Canada-Revue* par M^{gr} Fabre en 1892, Buies écrit : « ce qui a été le malheur et la perdition de toutes les sociétés où le clergé était maître, c'est l'orgueil ecclésiastique⁵³. » Buies avait également fustigé le clergé et rappelé la mémoire de l'Institut canadien dans *Une évocation* de même que dans *Réminiscences*⁵⁴. Il faut encore mentionner la réédition de *La Lanterne*, en 1884, qui devait montrer « à la génération actuelle [...] ce qu'elle a gagné sur sa devancière et [qu'elle] juge du bel avenir qui l'attend, si, non seulement elle n'est pas réfractaire aux idées de progrès qui l'enveloppent de tous côtés, mais encore s'y prête avec ardeur et en suive hardiment le cours...⁵⁵ »

Les participations de Buies aux *Nouvelles soirées canadiennes* et à *Canada-Revue* lui permirent également de s'adonner à la critique littéraire pour laquelle il a tant milité. Depuis 1880, on assistait à un renouveau culturel dû, entre autres, à un regain du phénomène associatif et au développement croissant de

⁵³ Arthur Buies, « Interdictions et censures », *Canada-Revue*, vol. 4, 11 février 1893, p. 88.

⁵⁴ *Une évocation...*, 7 pages. *Réminiscences. Les jeunes barbares*, Québec, imprimerie l'Électeur, s. d. [1892], 110 pages.

⁵⁵ Préface de *La Lanterne*, édition de 1884.

la pratique littéraire⁵⁶. La fondation de la Société royale du Canada, en 1882, ayant donné un nouveau prestige aux écrivains, elle entraînera des luttes de pouvoir parmi lesquelles on retrouve Buies :

Mon cher Alfred

Est-ce le cas que tu as refusé de faire partie de «l'Académie»? Je t'en félicite dans tous les cas; tu respectes ta qualité d'écrivain et tu n'es pas prêt à accepter l'humiliation d'une présidence et d'une vice-présidence comme celles qu'on inflige à ce corps académique dont la moitié des membres n'a aucun titre à en faire partie. C'est l'œuvre d'une basse et mesquine coterie qui a profité de l'ignorance du gouverneur à notre sujet, et qui fait de la soi-disant section littéraire française une amplification de la société d'admiration mutuelle.

À Québec on n'en parle même pas, tout le monde sachant que cette institution, qui aurait pu être quelque chose, avec des hommes de valeur et de mérite à sa tête, est fatalement condamnée à mourir sous le ridicule ou à avorter avant longtemps⁵⁷.

Déçu, mais non abattu, par les mesquineries politiques des élites intellectuelles canadiennes-françaises, Buies se consolait en tissant des liens outre-atlantique :

Vous ne sauriez croire combien je suis heureux de figurer parmi le petit nombre de ceux dont les ouvrages trouvent écho chez les esprits élevés de la vieille mère-patrie ; mais vous ne sauriez croire aussi l'amertume profonde que je ressens à la pensée que des témoignages d'une pareille valeur, que des expressions d'une sympathie aussi ardente pour mes compatriotes éveillent par contre si peu d'échos chez les hommes qui sont à la tête de notre pays...⁵⁸

⁵⁶ Pierre Rajotte, « Les associations littéraires au Québec (1870-1895). De la dépendance à l'autonomie », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 50, no 3, hiver 1997, p. 375-400.

⁵⁷ Buies à Alfred Garneau, 26 mai 1882, dans Buies, *Correspondance...*, p. 157. Rendant un dernier hommage à Buies, Thomas Chapais écrira : « Cet écrivain, l'un des plus originaux et des plus personnels que notre littérature ait produits n'était pas membre de notre Société Royale! C'est que, voyez-vous, dans notre petite république des lettres, Buies était un solitaire, il avait horreur des cénacles, détestait les petites écoles et n'avait aucune inclination pour le commerce des petits compliments. À ce point de vue il était essentiellement un isolé, content de l'être, fier de n'avoir jamais été embrigadé dans aucun groupe, et absolument sans ambitions en ce qui concerne les honneurs littéraires. » « Feu Arthur Buies », *l'Événement*, 29 janvier 1901, p. 2.

⁵⁸ Lettre à Louis Herbette, 22 mars 1898, dans Buies, *Correspondance...*, p. 284-285.

Jusqu'à la fin de sa vie, Buies voudra remplir sa mission, celle d'un écrivain au service du progrès :

Notre époque en est une d'action [...] La littérature elle-même est devenue agissante et vise en premier lieu à des résultats ; on le voit à chaque ligne écrite par les écrivains modernes, préoccupés avant tout d'arriver à des conclusions et d'indiquer des solutions, soit sociales, soit philosophiques ou scientifiques, dans des oeuvres même en apparence de pure fantaisie⁵⁹ .

N'ayant jamais douté de ses mérites et convaincu d'appartenir à l'élite intellectuelle de son pays, Buies réclame justice et reconnaissance lorsqu'il écrit :

Je désire, et j'appuie fortement là-dessus, attirer l'attention sur la manière dont les ouvrages canadiens, recommandables par un mérite réel, sont accueillis par l'élite des **intellectuels** de France. Ceux-ci ne sont pas entravés dans leurs appréciations par les hideuses petites jalousies qui empoisonnent littéralement certains personnages de notre pays, quand il s'agit de moi, personnages qui se prennent sérieusement pour des écrivains, parce qu'ils battent de leurs réclames tous les sentiers du journalisme, parce qu'ils s'administrent à eux-mêmes, sous des noms réels, d'énormes doses d'admiration qui ne donnent plus aujourd'hui que des nausées au public, après l'avoir longtemps égaré.⁶⁰

Le mot « intellectuels » est en gras pour montrer que Buies l'a utilisé dès février 1898, en plein cœur de l' « Affaire Dreyfus ». Considérant qu'il a fait usage du substantif, connaissant l'estime que Buies portait à sa personne, et sachant qu'il n'a pas hésité à se proclamer homme de lettres quelque trente années plus tôt, il est légitime de croire que Buies se considérait comme un intellectuel.

⁵⁹ Buies à Adélar Turgeon, *La Patrie*, 1 octobre 1898, dans Buies, *Correspondance...*, p. 289.

⁶⁰ Lettre de Buies au rédacteur en chef de *La Patrie*, 17 février 1898, dans Buies, *Correspondance...*, p. 283

VI Conclusion

En suivant le parcours d'Arthur Buies, on réalise à quel point il était périlleux de produire une littérature « révolutionnaire » au Québec à la fin du XIX^e siècle. L'omniprésence de l'idéologie ultramontaine et d'un appareil clérical normatif et contrôlant limita sans contredit l'accès du Québec à une modernité telle qu'elle s'exprimait en France ou aux États-Unis. Cependant, il existait des hommes tels que Buies ouverts sur le monde et possédant une conscience libre. Refusant de censurer son individualité, Buies prendra au contraire plaisir à affirmer son anticonformisme.

D'origine aristocratique, Buies revient d'Europe marqué par les valeurs de la modernité. Fortement influencé par le mouvement des nationalités, il croit en l'affirmation des peuples et se battra sans attendre pour l'« avenir de la race française en Canada. » Selon Buies le peuple canadien doit s'engager sur les voies du progrès à défaut de quoi il se retrouvera sous domination anglaise. Inspiré par les « lumières françaises », il tâchera de réconcilier les Canadiens avec la France post-révolutionnaire et proposera un nationalisme « canadien-français ». Ce nationalisme est à la fois culturel et tourné vers l'universel, ce qui lui confère ce côté messianique qui le caractérisera.

Abasourdi par le conservatisme ambiant, il entreprend sa première mission en s'attaquant aux « sources du mal », les effectifs cléricaux. Par ses oeuvres anticléricales, Buies poussera à la limite l'expression de son libéralisme. Devenant pamphlétaire, il utilise l'humour et la dérision avec une violence et un cynisme largement étrangers à la culture canadienne. Provoquant le scandale avec *La Lanterne*, il se marginalise à l'intérieur même du camp libéral. Contrairement aux radicaux de l'Institut canadien, Buies s'engage dans le combat avec une apparente désinvolture. Maniant la plume avec élégance, il cultive le sens de la phrase péremptoire ce qui passera souvent pour un manque de rigueur.

Se distanciant progressivement des libéraux pour devenir un écrivain, Buies désire exprimer son anticonformisme à travers l'écriture. Se détachant momentanément de l'idéologie, Buies deviendra chroniqueur et pourra écrire ce qui lui plaît et de la façon dont il lui plaît. De plus en plus personnelles, ses chroniques lui donneront l'opportunité de se confier aux lecteurs dont il a conquis l'estime. Alors même qu'il semble libre et en train d'affranchir la littérature canadienne, il vivra une crise messianique. Frustré d'être perçu comme un écrivain léger et prenant conscience du retard de développement économique et social des Canadiens, Buies entreprendra sa seconde mission.

Écrivain et journaliste, Buies en appellera à la constitution d'une élite journalistique susceptible de former l'opinion et d'engager le peuple sur la route du progrès. Reprenant son attitude révolutionnaire et anticléricale, il se consacrera à la promotion d'une éducation moderne, laïque, obligatoire et gratuite. Tourné encore une fois vers la France, son modèle, Buies achève sa marginalisation politique en s'attaquant aux libéraux. Victime d'un isolement dont il prend conscience, il en attribue la cause au caractère dominé du champ littéraire canadien. Ruiné et miné par l'alcool, Buies deviendra le propagandiste du curé Labelle.

Pour ceux qui veulent voir en Buies un converti, il sera facile de ne prendre que des parties de textes et les isoler pour en faire mieux ressortir d'apparentes contradictions. S'il a servi l'idéal de la colonisation, c'est qu'il y voyait là le progrès et l'avenir des siens et qu'il y trouvait son compte comme écrivain. Il est vrai qu'il s'est alors fait davantage réformateur que révolutionnaire, cependant cela s'explique facilement si on considère ses échecs successifs quand il a combattu de front. Pragmatique, Buies a alors donné une facture bien pensante à ses œuvres pour leur assurer diffusion et postérité. Si on juge aujourd'hui si sévèrement cette partie de son œuvre c'est que la colonisation est perçue comme un échec et reste associée à la religion et à l'« agriculturisme ». Pour Buies, l'agriculture et l'industrie n'étaient pas

opposées mais complémentaires. Il n'a jamais envisagé l'agriculture en tant qu'idéologie, mais uniquement comme une nécessité qui comblait un besoin vital et, qui plus est, assurait la possession du sol aux Canadiens français. Autrement dit, le Buies des dernières années défend la même cause que celui des premières années : l'avenir de sa nationalité. Le nationalisme de Buies a alors pris le pas sur son libéralisme qui ne s'est pour autant jamais atténué.

À la manière de l'intellectuel tel que nous le connaissons aujourd'hui, Buies prit position et participa aux principaux combats de son époque. Profitant des modes de diffusion existants ou créant ses propres organes au besoin, il réussit, tant bien que mal, à faire fructifier sa vision du rôle social que doit remplir l'écrivain digne de ce nom et anticipa même le pouvoir intellectuel tel qu'il allait se révéler en France avec l'Affaire Dreyfus. Franc-tireur s'il en est, Buies apparaît comme le prototype québécois de l'intellectuel moderne. Libre et affranchi des pouvoirs institués, une seule ombre le poursuit toujours, celle d'écrire pour servir.

Bibliographie

I Sources

1.1 Écrits, conférences et correspondance d'Arthur Buies

a) Articles de journaux

«M. le Rédacteur». *Le Pays*, 21 octobre 1862, p. 2 ; 31 octobre 1862, p. 1

«Colonisation». *Le Défricheur*, 19 novembre 1863 ; 26 novembre 1863, p. 4.

«Les États-Unis». *Le Pays*, 29 avril 1865, p. 2.

«Encore un mot». *Le Pays*, 9 mai 1865, p. 2.

«Il faut parler». *Le Pays*, 13 mai 1865, p. 2.

«Barbarismes canadiens». *Le Pays*, 26 octobre 1865, p. 2 ; 31 octobre 1865 p. 2 ; 7 novembre 1865, p. 2 ; 28 novembre 1865, p. 2.

«L'instruction». *Le Pays*, 3 avril 1866, p. 2 ; 5 avril 1866, p. 2 ; 7 avril 1866, p. 2 ; 12 avril 1866, p. 2.

«Institut-Canadien». *Le Pays*, 29 décembre 1866, p. 2 ; 5 janvier 1867, p. 2.

«L'Amérique britannique. (Confédération canadienne)». *La Revue libérale, politique, littéraire, scientifique et financière*, vol. 3, n. 9, 10 août 1867, p. 5-31.

«La peine de mort». *Le Pays*, 4 juillet 1868, p. 2.

«Circulaire sur l'Indépendant». *Le Pays*, 10 mars 1870, p. 2.

«L'Indépendant». *Le Pays*, 20 mai 1870, p. 2.

«Aux lecteurs du National». *Le National*, 15 septembre 1873, p. 2.

«Histoire populaire du Canada». *L'Événement*, 19 juin 1875, p. 2.

« Interdictions et censures ». *Canada-Revue*, vol. 4, 11 février 1893, p. 88.

b) Conférences reproduites dans les journaux ou éditées

«L'avenir de la race française en Canada». *Le Pays*, 27 janvier 1863, p. 2 ; 29 janvier 1863, p. 1 ; 31 janvier 1863, p. 1.

«Le progrès». *Le Pays*, 6 décembre 1864, p. 2 ; 13 décembre 1864, p. 2.

«Les pêcheries». *L'Événement*, 7 février 1871, p. 2 ; 8 février 1871, p. 2 ; 9 février 1871, p. 2 ; 10 février 1871, p. 2 ; 11 février 1871, p. 2 ; 13 février 1871, p. 2.

«Ce qui est et ce qu'il faut». *Le Pays*, 27 avril 1871, p. 2 ; 28 avril 1871, p. 2 ; 1er mai 1871, p. 2 ; 2 mai 1871, p. 2.

«Le chemin de fer du nord». *Chroniques, Voyages, etc., etc.* p. 281-304.

«La réciprocité avec les États-Unis». *L'Événement*, 25 avril 1874, p. 2 ; 27 avril 1874, p. 2 ; 28 avril 1874, p. 2 ; 29 avril 1874, p. 2 ; 30 avril 1874, p. 2 .

«La presse canadienne-française et les améliorations de Québec». Québec, C. Darveau, 1875. 21 pages.

«L'ancien et le futur Québec». Québec, C. Darveau, 1876. 43 pages.

«Une évocation». *La Patrie*, 10 décembre 1883, p. 2.

c) Éditions des chroniques

Chroniques, Humeurs et caprices. Québec, typographie de C. Darveau, éd. nouv. 1873. 400 pages.

Chroniques, Voyages, etc., etc. Québec, typographie de C. Darveau, 1875, vol. 2. 338 pages.

Petites chroniques pour 1877. Québec, typographie de C. Darveau, 1878. 162 pages

Chroniques canadiennes, Humeurs et caprices. Montréal, Eusèbe Sénécal et fils, éd. nouv. Vol. 1, 1884. 446 pages.

d) Chroniques parues dans les journaux sans être reprises en recueil

«Correspondance particulière du Pays». *Le Pays*, 29 avril 1871, p. 2 ; 13 mai 1871, p. 2 ; 20 mai 1871, p. 2 ; 23 mai 1871, p. 2 ; 31 mai 1871, p. 2 ; 3 juin 1871, p. 2 ; 10 juin 1871, p. 2 ; 15 juin 1871, p. 2 ; 17 juin 1871, p. 2 ; 28 juin 1871, p. 2 ; 3 juillet 1871, p. 2.

«Causerie du lundi». *La Minerve*, 24 mai 1872, p. 1 ; 24 juin 1872, p. 3.

«À la campagne». *Le National*, 15 juillet 1872, p. 2 ; 16 juillet 1872, p. 2.

«L'appel nominal à Charlevoix». *Le National*, 10 août 1872, p. 2.

«L'Élection de Rimouski». *Le National*, 27 août 1872, p. 2.

«À la campagne». *Le National*, 30 août 1872, p. 2 ; 31 août 1872, p. 2.

«Causerie». *Le National*, 30 septembre 1872, p. 2.

«Chronique». *Le National*, 23 janvier 1873, p. 2 ; 6 février 1873, p. 2 ; 12 février 1873, p. 2 ; 13 février 1873, p. 2 ; 10 juin 1873, p. 2 ; 21 juin 1873, p. 2.

e) Journaux fondés et rédigés par Buies

La Lanterne canadienne. Montréal, 17 septembre 1868 - 18 mars 1869.

L'Indépendant. Québec, juin 1870 - 1871.

Le Réveil. Québec, 27 mai 1876 - 23 septembre 1876, Montréal, 27 septembre 1876 - 24 décembre 1876.

f) Autres oeuvres

Lettres sur le Canada. Étude sociale, 1^{re} et 2^e lettres. Montréal, Imprimé pour l'auteur, 1864. 26 pages.

Lettres sur le Canada. Étude sociale (3^e lettre). Montréal, Imprimé pour l'auteur aux ateliers du *Pays*, 1867. 23 pages.

La Lanterne canadienne. Montréal, Imprimerie du journal *le Pays*, [1869]. 448 pages.

Réminiscences. Les Jeunes Barbares. Québec, Imprimerie l'Électeur, [s. d.]. 110 pages

L'Outaouais supérieur. Québec, Darveau, 1889, p. 13.

g) Correspondance

Parmentier, Francis (dir.). *Arthur Buies. Correspondances (1855-1901).* Montréal, Guérin, 1993. 347 pages.

h) Anthologies, éditions critiques et morceaux choisis

Arthur Buies, (1840-1901). Textes présentés et annotés par Léopold Lamontagne, Montréal et Paris, Fides, 1959. 93 pages.

La lanterne d'Arthur Buies. Propos révolutionnaires et chroniques scandaleuses. Confessions publiques. Textes choisis et commentés par Marcel-Aimé Gagnon. Éditions de l'Homme, Montréal, 1964. 255 pages.

«L'Invention du pays. Chroniques et notices d'Arthur Buies». *Études françaises*, numéro spécial (avec une introduction de Georges-André Vachon), vol. 6, no 3, 1971, p. 188-281.

Lettres sur le Canada. Introduction de Sylvain Simard. Montréal, réédition de L'Étincelle, 1978. 94 pages.

Anthologie d'Arthur Buies. Textes choisis par Laurent Mailhot. Montréal, Hurtubise HMH, 1978. 250 pages.

Chroniques. Édition critique par Francis Parmentier, 2 tomes, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1986 et 1991. 1155 pages.

Réminiscences. Les jeunes barbares. Édition préparée par Mario Brassard et Marilène Gill. Éditions Trois Pistoles, Notre-Dame-des-Neiges, 2002. 156 pages.

1. 2 Autres sources

a) Articles d'époque

Anonyme. «M. Buies et l'Indépendance». *L'Étendard national*, 24 mars 1870, p. 2.

Anonyme. «Informations». *L'Événement*, 26 juillet 1870, p. 1.

Anonyme. «Faits divers. Conférence publique». *L'Événement*, 26 avril 1871, p. 2

Anonyme. «Les réactionnaires». *L'Événement*, 6 octobre 1871, p. 7.

Anonyme. «M. Buies à Montréal». *L'Opinion publique*, 5 juin 1873, p. 273.

Anonyme. «Un volume de *Chroniques*». *L'Événement*, 5 décembre 1873, p. 2 ; repris dans *le National*, 9 décembre 1873, p. 2.

Anonyme. «Conférence sur la réciprocité». *L'Opinion publique*, 30 avril 1874, p. 208.

Anonyme. «Un étrange document». *Le Bien public*, 9 juin 1874, p. 2.

Anonyme. «Le départ de M. Buies». *Le National*, 10 juin, 1874, p. 2.

Anonyme. «M. Buies», *L'Événement*. 17 juin 1874, p. 2.

Anonyme. «À travers la ville». *Le National*, 1er juillet 1874, p. 3.

Anonyme. «Retour inespéré. Friandises littéraires». *Le National*, 17 juillet 1874, p. 2.

Anonyme. «Bibliographie. A. Buies - *Chroniques, Voyages, etc.* ». *Le Canadien*, 19 mars 1875, p. 2.

Anonyme. «*Chroniques, Voyages, etc.* ». *L'Événement*, 24 mars 1875, p. 2.

Anonyme. «Avis aux touristes». *L'Événement*, 24 juillet 1875, p. 2.

Anonyme. «La conférence de M. Buies». *L'Événement*, 21 septembre 1875, p. 2.

Anonyme. «Conférence de M. Buies». *L'Événement*, 20 janvier 1876, p. 2.

Anonyme. «L'Éducation au Canada». *The Daily Witness*, 20 juin 1876, p.2.

Anonyme. Série d'article sur *le Réveil*. *La Minerve*, 15 août 1876 ; 8, 19 et 25 septembre 1876 ; 9, 16, 18, 26, 30 et 31 octobre 1876 ; 6, 13, 20 et 25 novembre 1876 ; 5, 18, 19, et 20 décembre 1876 ; 3 janvier 1877.

Chapais, Thomas. « Article nécrologique ». *Le Courrier du Canada*, 28 janvier 1901, p. 2.

Chapais, Thomas. « Feu Arthur Buies ». *L'Événement*, 29 janvier 1901, p. 2.

Dansereau, Clément Arthur. « M. Arthur Buies. Il est décédé à Québec samedi soir ». *La Patrie*, 28 janvier 1901, p. 3.

David, Laurent-Olivier. *L'Opinion publique*, 5 juin 1873, p. 273.

De Celles, Alfred. « Arthur Buies ». *La Presse*, 16 février 1901, p. 4.

De Celles, Alfred. *Le Soleil*, 28 octobre 1903.

De Celles, Alfred. « Un original du temps passé ». *La Revue nationale*, nouvelle série, vol. 1, n. 1 (janvier 1920), p. 11-12.

Doutre, Gonzalve. « Le principe des nationalités ». *Le Pays*, 15, 17 et 20 juin 1864.

Dunn, Oscar. « Les Chroniques d'A. Buies ». *L'Opinion publique*, 18 décembre 1873, p. 603.

Dunn, Oscar. « Adieux ». *L'Opinion publique*, 18 juin 1874, p. 291.

Huot, Edouard. « Les chroniques de M. Arthur Buies ». *L'Événement*, 20 janvier 1874, p. 2.

Huot, Edouard. « Chroniques et Voyages. Petite revue artistique et littéraire. M. Arthur Buies ». *L'Opinion publique*, 15 avril 1875, p. 171-172.

Jacques [pseudonyme]. « Lettre familière du Bedeau de Saint-Pancrace à Arthur Buies ». *Le Courrier du Canada*, 14 août 1876, p. 2 ; 16 août 1876, p. 2.

Laflèche, abbé Louis-François. « Quelques considérations sur les rapports de la société civile avec la religion et la famille » (série d'articles). *Le Journal des Trois-Rivières*, 1865, [publiés à Montréal chez Eusèbe Sénécal, 1866].

Lumen [pseudonyme]. « Réponses à Buies ». *Le Pays*, 1er janvier 1869, p. 2.

Nadar, Jules [pseudonyme]. « Correspondance. L'Indépendance. L'annexion. M. Buies ». *L'Opinion publique*, 19 mars 1870, p. 82-83.

Routhier, Adolphe Basile et al. « Le Programme catholique/Les prochaines élections ». *Le Journal des Trois-Rivières*, 20 avril 1871.

Tardivel, Jules-Paul. « Mort de M. Arthur Buies ». *La Vérité*, Québec, 2 février 1901, p. 7.

b) Lettres, circulaires, mandements et décrets ecclésiastiques

Bourget, M^{sr} Ignace. « Mémoire sur l'Institut-Canadien ». 27 avril 1869.

PIE IX. « Condamnation de l'Institut-Canadien par Rome ». Décret du Saint office, 7 juillet 1869.

Taschereau, M^{sr} E.-A. « Circulaire au clergé, 31 août 1876 ». *Mandements, lettres pastorales et circulaires des évêques de Québec*, Québec, A. Côté et Cie, nouv. série, vol. 1, (vol. 5), 1889, p. 421-425.

c) Livres ou partie de livres constituant des sources primaires

Dunn, Oscar. *L'union des catholiques*. Montréal, 1871. 16 pages.

Dunn, Oscar. *Dix ans de journalisme. Mélanges*. Montréal, Duvernay frères & Dansereau Éditeurs, 1876. 278 pages.

Garneau, François-Xavier. *Histoire du Canada*. Neuf tome. Montréal, Édition de l'Arbre, 1946.

Huot, Louis-Herménégilde. *Le rougisme au Canada : ses idées religieuses, ses principes sociaux et ses tendances anti-canadiennes*. Québec, A. Côté et Cie, 1864. 79 pages.

Lareau, Edmond. *Histoire de la littérature canadienne*. Montréal, J. Lovell, 1874, p. 463-466.

Luigi (Alexis Pelletier). *Il y a du libéralisme et du gallicanisme en Canada*. Montréal, 1873. 27 pages.

Luigi (Alexis Pelletier). *Les tendances libérales. Les rouges sont aussi dangereux qu'autrefois*. Québec, 1874. 16 pages.

Parent, Etienne. *Discours*. Édition critique par Claude Couture et Yvan Lamonde. Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 2000. 463 pages.

Pelletier, Alexis. *Coup d'oeil sur le libéralisme européen et sur le libéralisme canadien : démonstration de leur profonde identité*. Montréal, Presses du Franc-parleur, 1876. 79 pages.

II- Écrits portant sur Buies

a) Études non éditées

Cataphard, Eloi (Frère Jogues). *Arthur Buies, journaliste et chroniqueur*. Thèse de maîtrise, Université de Montréal, 1952. 109 pages.

Lapointe, Anik. *La première polémique d'Arthur Buies*. Thèse de maîtrise, Université de Montréal, 1992. 108 pages.

Simard, Sylvain. *Les problèmes de la culture québécoise de la seconde moitié du XIX^e siècle, tels que vus par Arthur Buies dans la Lanterne et Lettres sur le Canada*. Thèse de maîtrise, Université McGill, 1971. 108 pages.

Tessier, Rachel. *Bio-bibliographie d'Arthur Buies*. Écoles des bibliothécaires de l'Université de Montréal, 1943. 72 pages.

b) Livres

Douville, Raymond. *La vie aventureuse d'Arthur Buies*. Montréal, Albert Lévesque, 1933. 184 pages.

Gagnon, Marcel-Aymé. *Le ciel et l'enfer d'Arthur Buies*. Québec, Presses de l'Université Laval, 1965. 360 pages.

Lamontagne, Léopold. *Arthur Buies hommes de lettres*. Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1957. 258 pages.

Morisset, Micheline. *Arthur Buies. Chevalier errant*. Montréal, Éditions Nota bene et Société Radio-Canada, 2000. 211 pages.

c) Parties de livres

Dictionnaire biographique du Canada, Québec, Presses de l'Université Laval, 1966-

Dictionnaire des oeuvres littéraires du Québec, sous la direction de Maurice Lemire, Montréal, Fides, 1978, vol. 1, p. 30-31, 47-48, 124-126, 134, 434-439, 456, 627-628, 649, 747.

Cotisella, Joseph. *L'Esprit révolutionnaire dans la littérature canadienne-française*. Montréal, Beauchemin, 1968, p. 148-163.

Éthier-Blais, Jean. *Signets II*. Montréal, Le Cercle du Livre de France, 1967, p. 105-114.

Halden, Charles ab der. *Nouvelles Études de Littérature Canadienne Française*. Paris, F. R. de Rudeval, 1907, p. 49-184.

Hare, John. « Arthur Buies, essayiste : une introduction à la lecture de son oeuvre », *L'Essai et la prose d'idée au Québec*. Montréal, Fides, « Archives des Lettres canadiennes », VI, 1985, p. 295-311.

Rousseau, Guildo. *L'Image des États-Unis dans la littérature québécois, 1775-1930*. Sherbrooke, éditions. Naaman, 1981, p. 67-71.

Roy, Pierre-Georges. *La famille d'Estimauville de Beaumouchel*. Lévis, s. édit., 1903. 80 pages.

Savard, Pierre. « Le journalisme », dans *Histoire de la littérature française au Québec*, sous la direction de Pierre de Grandpré, Montréal, Beauchemin, 1967, vol. 1, p. 312-324.

Simard, Sylvain. *Mythe et reflet de la France*. Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 1987, p. 246-247, 251-252, 258-259.

Thério, Adrien. « Le journalisme », dans Léopold Lamontagne (dir.), *Visage de la civilisation au Canada français*. Québec, Presses de l'Université Laval, 1970, p. 86-99.

Trudel, Marcel. *L'Influence de Voltaire au Canada*. Montréal, Presses de l'université Laval, 1945, t. II, p. 101-130 et 160-162.

d) Articles de périodiques ou recensions de livre

Brunet, Michel. « Arthur Buies hommes de lettres ». *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 11, n. 2, p. 293-295.

Duhamel, Roger. « Un revenant. Arthur Buies ». *Livres et auteurs canadiens 1964, 1965*, p. 105-106.

Duhamel, Roger, « *Le ciel et l'enfer d'Arthur Buies*, M.-A. Gagnon ». *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 19, no 1 (juin 1965) p. 131-132.

Falardeau, Jean-Charles. « Arthur Buies, l'anti-zouave ». *Cité libre*, 11e année, n. 27 (mai 1960), p. 25 et 32.

Ferron, Jacques. « Arthur Buies ou le bonheur d'être Québécois ». *L'Information médicale et paramédicale*, vol. 31, n. 15, 19 juin 1979, p. 11.

Gagnon, Marcel-Aimé. « Arthur Buies, l'enfant terrible ». *Le magazine Maclean*, n. 5, novembre 1965, p. 30, 32-34.

Genest, Jean-Guy. « la Lanterne, 1868-1869 ». *Recherches sociographiques*, vol. 10, n. 2-3, (mai-décembre 1969), p. 389-407.

Gleason-Huguenin, Madeleine. « Arthur Buies ». *La Revue canadienne*, vol. 49, n. 2, 1905, p. 246-261.

Grignin, Claude-Henri. « Arthur Buies ; ce fils Homais ». *La Minerve*, 17 juillet, p. 2, 3, 4.

Grignin, Claude-Henri. « Arthur Buies ou l'homme qui cherchait son malheur ». *Cahiers de l'Académie canadienne-française*, n. 7, 1963, p. 29-42.

Halden, Charles ab der. « La littérature canadienne-française ». *La Revue canadienne*, vol. 37, n. 1, 1901, p. 243-260.

Hare, John. « Arthur Buies, *Chroniques I*, édition critique par Francis Parmentier ». *Revue d'histoire littéraire du Québec et du Canada français*, n. 6, (été-automne 1987), p. 150-152.

Lamontagne, Léopold. « Les courants idéologiques dans la littérature canadienne-française au XIXe siècle ». *Recherches socisgraphique*, vol. 5, n. 1-2, 1964, p. 101-119.

Laporte, Jean-Louis. «L'impossible, l'Hérétique Arthur Buies, vicaire du curé Labelle». *Digest éclair*, vol. 1, n. 2 (mars 1964), p. 46-52.

LeMoine, Roger. «À propos d'Arthur Buies». *Les Cahiers des Dix*. n. 51 (1996), p. 108.

Mailhot, Laurent. « Aux frontières (à l'horizon) de l'essai québécois ». *La Nouvelle Barre du jour*, n. 63 (février 1978), p. 78-79.

Parmentier, Francis. « Réception de *la Lanterne* par la presse canadienne-française ». *Revue d'Histoire de l'Amérique française*, vol. 34, n. 2 (septembre 1980), p. 269-274.

Parmentier, Francis. « Arthur Buies et la littérature nationale ». *Revue d'histoire littéraire du Québec et du Canada français*, n. 7, (hiver-printemps 1984), p. 57-59.

Parmentier, Francis. « Arthur Buies et la presse québécoise : un intellectuel en quête de pouvoir symbolique » dans *Les intellectuels et la culture, Actes du colloque de Trois Rivières*, UQTR, 1986, p. 53-63.

Parmentier, Francis. « Arthur Buies et la critique littéraire ». *Revue d'histoire littéraire du Québec et du Canada français*, n. 14, (été-automne 1987), p. 29-35.

Parmentier, Francis. « Formes, contenu et évolution du libéralisme d'Arthur Buies », dans Yvan Lamonde (dir.), *Combats libéraux au tournant du XX^e siècle*, Montréal, Fides, 1994.

Simard, Sylvain. « L'essai québécois au XIX^e siècle ». *Voix et images*, vol. 6, n. 2, (hiver 1981), p. 261-268.

Trépanier, Pierre. « Buies, Arthur, *Chroniques* ». *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 40, n. 4, printemps 1987, p. 598-600.

Turgeon, Jean-Marie. « Arthur Buies dont Québec a oublié de fêter le centenaire en 1940 ». *L'Almanach de l'Action sociale catholique*, 1941, p. 81-86.

Thusseau Jean-Pierre. « La fin édifiante d'Arthur Buies ». *Études françaises*, vol. 9, no. 1, 1973, p. 45-53.

Thusseau, Jean-Pierre. « Les renaissances du fait français : quelques perspectives socio-linguistiques ». *Recherches sociographiques*, vol. 14, no 1, 1973, p. 125-130.

Thusseau, Jean-Pierre. « Quelques aspects idéologiques de l'oeuvre d'Arthur Buies ». *Stratégie*, no 9, 1974, p. 73-80.

Weiss Jonathan M. « Arthur Buies et les États-Unis au XIXe siècle ». *Québec Studies*, vol. 5, 1987, p. 85-96.

e) articles de journaux

Buies, Arthur (fils) « Arthur Buies et Rochefort ». *L'Ordre*, 9 mai 1934, p. 4.

Duval, Monique. « Buies fut l'enfant terrible du journalisme ». *Le Soleil*, 16 septembre 1981, p. 1-6.

Éthier-Blais, Jean. « Le ciel et l'enfer d'Arthur Buies ». *Le Devoir*, 22 mai 1965, p. 13.

Éthier-Blais, Jean. « Ne restent que ces témoins irrécusables et lumineux ». *Le Devoir*, 21 mars 1987, p. D8.

Ferron, Jacques. « La belle parade d'Arthur Buies ». *Le Petit journal*, 28 septembre 1869, p. 93.

Lamonde, Yvan. « Arthur Buies, un homme en transit ». *Le Devoir*, 18 mars 1987, p. D7.

Lorrain Léon. « A. Buies, humoriste ». *Le Nationaliste*, 29 novembre 1914, p. 6.

III Lectures portant sur le Québec de la fin du XIX^e siècle.

Audet, Louis-Philippe. *Histoire de l'enseignement au Québec*, t. II : 1840-1971, Montréal, Holt, Reinhart and Winston, 1971. 496 pages.

Bellavance, Marcel. *Le Québec et la Confédération : un choix libre? Le clergé et la constitution de 1867*. Québec, Septentrion, Sillery, 1992. 214 pages.

Beaudoin, Roger. *Naissance d'une littérature. Essai sur le messianisme et les débuts de la littérature canadienne-française (1850-1890)*. Montréal, Boréal, 1989. 209 pages.

Beaulieu, André et Jean Hamelin. *La presse québécoise des origines à nos jours*. Québec, Presses de l'Université Laval, t. II : 1860-1879, 1975. 350 pages.

Bernard, Jean-Paul. *Les Rouges*. Montréal, Presses de l'Université du Québec, 1971. 349 pages.

Bernard, Jean-Paul. *Les idéologies québécoises au XIXe siècle*. Montréal, Boréal-Express, 1971, 149 pages.

Bouchard, Gérard. *La pensée impuissante. Échecs et mythes canadiens-français (1850-1960)*. Montréal, Boréal, 2004, p. 9-83.

Corbo, Claude et Yvan Lamonde. *Le rouge et le bleu. Une anthologie de la pensée politique au Québec de la Conquête à la Révolution tranquille*. Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1999. 576 pages.

Courville, Serge. *Immigration, colonisation et propagande*. Sainte-Foy, Multimonde, 2002. 699 pages.

Dumont, Fernand, Jean-Paul Montminy et Jean Hamelin. *Idéologies au Canada français, 1850-1900*. Québec, Presses de l'Université Laval, 1971. 327 pages.

Dussault, Gabriel. *Le curé Labelle*. Montréal, Hurtubise HMH, 1983. 392 pages.

Eid, Nadia-Fahmy. *Le clergé et le pouvoir politique : une analyse de l'idéologie ultramontaine au milieu de XIX^e siècle*. Montréal, Hurtubise HMH, 1978. 318 pages.

Gagnon, Serge. *Le Québec et ses historiens de 1840 à 1920. La Nouvelle-France de Garneau à Groulx*. Québec, Presses de l'Université Laval, 1978.

Galarneau Claude. *Les Collèges classiques au Canada français*. Montréal, Fides, 1978. 287 pages.

Galichan, Gilles et Yvan Lamonde (dir.). *L'histoire de la culture et de l'imprimé. Hommage à Claude Galarneau*. Sainte-Foy, Presses de l'université Laval, 1996. 239 pages.

Grandpré, Pierre de (dir.). *Histoire de la littérature française du Québec*. Tome I, Québec, Beauchemin, 1967. 368 pages.

Hamelin, Jean et Yves Roby. *Histoire économique du Québec, 1851-1896*, Montréal, Fides, 1971, 436 pages.

Hamelin, Marcel. *Les premières années du parlementarisme québécois (1867-1878)*. Québec, Presses de l'Université Laval, 1974. 386 pages.

Hardy, René. *Les zouaves : une stratégie du clergé québécois au XIX^e siècle*. Montréal, Boréal Express, 1980. 312 pages

Hardy, René. *Contrôle social et mutation de la culture religieuse au Québec (1830-1930)*. Montréal, Boréal, 1999. 284 pages.

Hare, John. *Les Canadiens français aux quatre coins du monde : une bibliographie commentée des récits de voyage, 1760-1914*. Québec, Société historique du Québec, 1964. 212 pages.

Hébert, Pierre. La croix et l'ordre : le clergé et la censure de l'imprimé au Québec». *Documentation et bibliothèques*, vol. XLI, n. 1 (janvier-mars 1995), p. 21-29.

Heap, Ruby. « Les relations Église-État dans le domaine de l'enseignement primaire public au Québec : 1867-1899 ». *Société canadienne d'histoire de l'Église catholique*, n. 50 (1983), p. 183-199.

Lahaise, Robert. *Libéralisme sans liberté 1830-1860*. Lanctôt, Outremont, 1997. 186 pages.

Lahaise, Robert. *Expansion canadienne et repli québécois 1860-1896*. Lanctôt, Outremont, 2000. 256 pages.

Lajeunesse, Marcel. *Les Sulpiciens et la vie culturelle à Montréal au XIX^e siècle*. Montréal, Fides, 1982. 278 pages.

Lamonde, Yvan (dir.). *L'Imprimé au Québec : aspects historiques (18^e-20^e siècle)*. Québec, Institut québécois de la recherche sur la culture, 1983. 368 pages.

Lamonde, Yvan. *La librairie et l'édition à Montréal (1760-1920)*. Montréal, Bibliothèque national du Québec, 1991. 198 pages.

Lamonde, Yvan. *Gens de parole. Conférences publiques et débats à l'Institut canadien de Montréal (1845-1871)*. Montréal, Boréal, 1991. 176 pages.

Lamonde, Yvan. *Louis-Antoine Dessaulles. Un seigneur libéral et anticlérical*. Montréal, Fides, 1994. 369 pages.

Lamonde, Yvan (dir.). *Combats libéraux au tournant du XX^e siècle*. Montréal, Fides, 1994. 287 pages.

Lamonde, Yvan. *Histoire sociale des idées au Québec (1760-1896)*. Montréal, Fides, 2000. 573 pages.

Lemire, Maurice et Denis Saint-Jacques (dir.), *La vie littéraire au Québec*. Tome 4. Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 1999. 669 pages.

Lemire, Maurice. *La littérature québécoise en projet au milieu du XIX^e siècle*. Saint-Laurent, Fides, 1993. 276 pages.

Rajotte, Pierre. « La sociabilité littéraire au Québec : de l'usage public de la raison à la reconnaissance d'une légitimité fondée sur un principe de compétence ». *Voix et images*, n. 80, 1994, p. 196-214

Rajotte, Pierre. « Les associations littéraires au Québec (1870-1895). De la dépendance à l'autonomie ». *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 1997, n. 3, p. 375-400.

Rajotte, Pierre. *Le récit de voyage. Aux frontières du littéraire*. Montréal, Les éditions Triptyque, 1997.

Rajotte, Pierre. *Les mots du pouvoir ou le pouvoir des mots ; essai d'analyse des stratégies discursives ultramontaines au XIX^e siècle*. L'Hexagone, Montréal, 1991. 211 pages.

Roy, Fernande. *Progrès, harmonie, liberté. Le libéralisme des milieux d'affaires francophones à Montréal au tournant du siècle*. Montréal, Boréal, 1988. 301 pages.

Trépanier, Pierre. « Vie intellectuelle » dans Jacques Rouillard (dir.), *Guide d'histoire du Québec du Régime français à nos jours. Bibliographie commentée*, nouv. éd. Laval, Méridien, 1993, p 253-266.

Sylvain, Philippe. « Libéralisme et ultramontanisme au Canada français : affrontement idéologique et doctrinal (1840-1865) », dans W. L. Morton, (dir.),

Le Bouclier d'Achille, Toronto, McClelland et Stewart, 1968, p. 111-138 et 220-255.

Sylvain, Philippe et Nive Voisine. *Réveil et Consolidation (1840-1898)*. Montréal, Boréal, 1991. 507 pages.

Voisine, Nive et Jean Hamelin. *Les ultramontains canadien-français*. Montréal, Boréal Express, 1985. 347 pages.

IV Appareil théorique

Agulhon, Maurice. *Les marginaux et les autres*. Paris, Imago, 1990. 399 pages.

Angenot, Marc. *La parole pamphlétaire*. Paris, Payot, 1982, 425 pages.

Bourdieu, Pierre. *La distinction. Critique sociale du jugement*. Paris, Édition de Minuit, 1979. 670 pages.

Bourdieu, Pierre. *Les règles de l'art : genèse et structure du champ littéraire*. Paris, Seuil, 1992. 480 pages.

Brunet, Manon et Pierre Lanthier. *L'inscription sociale de l'intellectuel*. Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 2000. 382 pages.

Charle, Christophe. *Naissance des « intellectuels », 1880-1900*. Paris, Les Éditions de Minuit, 1990. 272 pages.

Coser, Lewis A. *Men of Ideas. A sociologist's view*. New-York, The Free Press, 1965.

Dolan, Claire. « Défense de la biographie, défense de l'histoire », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol 54, no 1 (été 2000), p. 111-122.

Dosse, François. *La marche des idées. Histoire des intellectuels, histoire intellectuelle*. Paris, Éditions La Découverte, 2003. 354 pages.

Fecteau, Jean-Marie. *Régulation sociale et transition au capitalisme : jalons méthodologiques pour une analyse du 19^e siècle canadien*. Québec, Presses de l'Université Laval, 1986. 74 pages.

Ferréol, Gilles. *Dictionnaire de sociologie*. Paris, Armand Colin, 1995. 315 pages.

Fortin, Andrée. *Passage de la modernité. Les intellectuels et leurs revues*. Québec, Presses de l'Université Laval, 1993. 406 pages.

Gingras, Yves. « Pour une biographie sociologique », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol 54, no 1 (été 2000), p. 123-131.

Lalouette, Jacques. *La libre pensée en France : 1848-1940*. Albin Michel, Paris, 1997. 636 pages.

Lamonde, Yvan. « Les " intellectuels " francophones au Québec au XIX^e siècle : questions préalables ». *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 48, n. 2, automne 1994, p. 153-185.

Leclerc, Gérard. *Sociologie des intellectuels*. Paris, Presses Universitaires de France, 2003. 127 pages.

Le Goff, Jacques. *Les intellectuels au Moyen Âge*. Paris, Le Seuil, 1985 (1957). 192 pages.

Le Goff, Jacques et Béla Köpeczi (dir.). *Intellectuels français et intellectuels hongrois, XIII^e-XX^e siècles*. Budapest, Paris, Akadémiai Kiado, Éd. Études CNRS, 1985.

Ory, Pascal et Jean-François Sirinelli. *Les intellectuels en France de l'affaire Dreyfus à nos jours*. Paris, Armand Colin (1986), 2^e édition, 1992. 263 pages.

Pfohl, Stephen J. *Images of Deviance and Social Control : A Sociological History*. New-York et Montréal, McGraw-Hill, 1985. 402 pages.

Pinto, Louis « Une science des intellectuels est-elle possible? ». *Revue de synthèse*, IV^e S. no 4, octobre-décembre 1986, p. 345-360.

Marshall, Gordon (ed.). *Oxford concise dictionary of sociology*. Oxford et New-York, Oxford University Press, 1994. 573 pages.

Rémond, René (dir.). *Pour une histoire politique*. Paris, Seuil, 1988. 399 pages.

Rioux, Jean-Pierre et Jean-François Sirinelli (dir.). *Pour une histoire culturelle*. Paris, Seuil, 1997. 455 pages.

Robert, Lucie. *L'institution littéraire au Québec*. Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1989. 272 pages.

Sartre, Jean-Paul. *Plaidoyer pour l'intellectuel*. Paris, Gallimard, 1972. 117 pages.

Tourraine, Alain. *Critique de la modernité*, Paris, Fayard, 1992.

Weber, Max. *Basic concept in sociology*. New York, Greenwood Press, 1969 [1922]. 123 pages.